

PROFIL DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE ET TÉLÉVISUELLE DANS LA CAPITALE- NATIONALE



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

Pour tout renseignement concernant l'ISQ et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(sans frais d'appel au Canada et aux États-Unis)

Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Cette publication a été élaborée par l'Institut de la statistique du Québec avec la contribution de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 2016
ISBN 978-2-550-76583-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2016

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.

www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Septembre 2016

Cette publication a été réalisée par : Sylvie Marceau, économiste
Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec

Direction des statistiques de la société du savoir
et Observatoire de la culture et des
communications du Québec Dominique Jutras, directeur

Ont apporté leur précieuse collaboration : Esther Frève et Nicole Descroisselles, réviseuses linguistiques
Anne-Marie Roy, conceptrice de la couverture
Direction des communications
Institut de la statistique du Québec

Remerciements

Cette publication a été rendue possible grâce à la collaboration de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, la Ville de Québec, la Société de développement des entreprises culturelles, Téléfilm Canada, le Fonds des médias du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec et l'Union des artistes.

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication: Observatoire de la culture et des communications du Québec
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2414
Télécopieur : 418 643-4129

Notice suggérée pour mentionner cet ouvrage dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

MARCEAU, Sylvie (2016). *Profil de l'industrie cinématographique et télévisuelle dans la Capitale-Nationale*, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, 88 p., [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
k	Millier
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
–	Néant ou zéro
—	Donnée infime
\$	En dollars
x	Donnée confidentielle
M	Million

Table des matières

Faits saillants	9
1. Production cinématographique et télévisuelle	11
L'évolution de la production cinématographique et télévisuelle indépendante de la région de la Capitale-Nationale	12
1.1. Volume et évolution de la production cinématographique et télévisuelle	
Figure 1 Production cinématographique et télévisuelle indépendante, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2014-2015	14
Tableau 1 Valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante, selon le premier marché et le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	15
Figure 2 Part de la région de la Capitale-Nationale dans la production cinématographique et télévisuelle indépendante au Québec, 2009-2010 à 2013-2014	16
1.2. Production selon le premier marché (œuvres destinées aux salles ou à la télévision)	
Tableau 2 Part de la région de la Capitale-Nationale dans la production cinématographique et télévisuelle et devis moyen, selon le premier marché, Québec, 2009-2010 à 2013-2014	17
Figure 3 Valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	18
Figure 4 Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	19
1.3. Production selon le genre	
Tableau 3 Part de la région de la Capitale-Nationale dans la production cinématographique et télévisuelle selon le genre, Québec, 2009-2010 à 2013-2014	20
Figure 5 Valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	21
Figure 6 Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le genre et le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	22
Figure 7 Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante, selon le genre et le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	23
Figure 8 Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le genre et le premier marché, Québec, 2009-2010 à 2013-2014	24
Figure 9 Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante, selon le genre et le premier marché, Québec, 2009-2010 à 2013-2014	25
2. Soutien à l'industrie	27
Financement public direct et indirect	28
2.1. Crédits d'impôt québécois pour la production cinématographique et télévisuelle	
Tableau 4 Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture dans le domaine du cinéma et de la télévision, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2009 à 2013-2014	33
Figure 10 Crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	34

Figure 11	Taux effectif du crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	35
Tableau 5	Crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	36
Tableau 6	Crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	37
Figure 12	Taux effectif du crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le premier marché, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2009-2010 à 2013-2014	38
Figure 13	Valeur cumulative du crédit d'impôt québécois et de la bonification régionale pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	39
Figure 14	Part de la bonification régionale dans le crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	40
Figure 15	Valeur du crédit d'impôt québécois et de la bonification régionale pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	41
Figure 16	Part de la bonification régionale dans le crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	42

2.2. Investissement public et autres formes d'aide

2.2.1. Aide à la production

Tableau 7	Investissements et subventions de la SODEC, selon le secteur d'intervention, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	43
Figure 17	Répartition de l'investissement de la SODEC dans la production et la scénarisation, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	44
Figure 18	Projets de production et de scénarisation soutenus par la SODEC, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014	45
Tableau 8	Projets soutenus par Téléfilm Canada, selon le secteur, Ville de Québec, 2005-2006 à 2014-2015	46
Figure 19	Répartition des investissements de Téléfilm Canada, selon le secteur, Ville de Québec, 2011-2012 à 2015-2016	47
Tableau 9	Projets de productions télévisuelles soutenus par le Fonds des médias du Canada, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015	48
Figure 20	Volume de productions télévisuelles soutenues par le Fonds des médias du Canada, en nombre d'heures, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015	49
Figure 21	Financement octroyé à des projets de productions télévisuelles et devis totaux des projets soutenus par le Fonds des médias du Canada, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015	50
Figure 22	Volume de productions télévisuelles soutenues par le Fonds des médias du Canada, en nombre d'heures, selon le genre, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015	51

Figure 23	Nombre moyen d'heures des projets de productions télévisuelles soutenus par le Fonds des médias du Canada, selon le genre, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015	52
Tableau 10	Projets de productions télévisuelles soutenus par le Fonds des médias du Canada, selon le genre, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015	53
2.2.2. Aide au développement		
Tableau 11	Projets expérimentaux (développement, production et mise en marché) et projets télévisuels et convergents soutenus par le Fonds des médias du Canada, selon le type de projet, Capitale-Nationale, 2010-2011 à 2014-2015	54
Tableau 12	Bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour la recherche et la création, dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014	55
Tableau 13	Bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour la recherche et la création, dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo, selon la discipline, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014	56
Figure 24	Répartition de la valeur des bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour la recherche et la création, dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo, selon la discipline, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014	57
Tableau 14	Bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les arts médiatiques, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014	58
Tableau 15	Sommaire de la mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles, selon l'état d'avancement, Ville de Québec, 2010 à 2015	59
Figure 25	Répartition des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon l'état d'avancement, Ville de Québec, 2010 à 2015	60
Figure 26	Répartition de la valeur des subventions accordées aux projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon l'état d'avancement, Ville de Québec, 2010 à 2015	61
Figure 27	Répartition de la valeur des devis de production de projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon l'état d'avancement, Ville de Québec, 2010 à 2015	62
Figure 28	Valeur totale des subventions accordées et nombre de demandes retenues par la mesure d'aide au démarrage, Ville de Québec, 2010 à 2015	63
Figure 29	Valeur totale et moyenne des devis de production et nombre de projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, Ville de Québec, 2010 à 2015	64
Figure 30	Valeur totale et moyenne des devis de démarrage des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, Ville de Québec, 2010 à 2015	65
Figure 31	Répartition des principales statistiques des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon le format, Ville de Québec, 2010 à 2015	66
Figure 32	Répartition des principales statistiques des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon le genre, Ville de Québec, 2010 à 2015	67
Tableau 16	Devis moyen des étapes de démarrage et de production des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon le genre et selon le format, Ville de Québec, 2010 à 2015	68

<u>3. Main d'œuvre</u>	69
<u>Volume d'emplois et rémunération</u>	70
<u>Tableau 17</u> Emplois dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs et dans les professions des arts, de la culture et des loisirs, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013 à 2015	71
<u>Figure 33</u> Emplois dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs et dans les professions des arts, de la culture et des loisirs, Capitale-Nationale, 2001 à 2015	72
<u>Tableau 18</u> Artistes sous contrat et leurs cachets, dans le cadre des ententes de l'Union des artistes (UDA) avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale, 2010 à 2014	73
<u>Figure 34</u> Cachets moyens des artistes sous contrat dans le cadre des ententes de l'Union des artistes (UDA) avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale, 2006 à 2015	74
<u>Figure 35</u> Nombre d'artistes sous contrat et total des cachets, dans le cadre des ententes de l'Union des artistes (UDA) avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale, 2006 à 2014	75
<u>4. Résultats d'exploitation des cinémas</u>	77
<u>Résultats d'exploitation des cinémas dans la Capitale-Nationale</u>	78
<u>Figure 36</u> Assistance dans les cinémas, Capitale-Nationale, 1998 à 2014	79
<u>Figure 37</u> Part de la Capitale-Nationale dans les résultats d'exploitation des cinémas au Québec, 1998 à 2014	80
<u>Figure 38</u> Taux d'occupation des cinémas pour les films québécois et pour tous les films, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2006 à 2014	81
<u>Tableau 19</u> Résultats d'exploitation des cinémas, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2004, 2009 et 2014	82
<u>Tableau 20</u> Nombre et caractéristiques des cinémas, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2009 à 2014	83
<u>Figure 39</u> Part de l'assistance ayant vu des films québécois, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 1998 à 2014	84
<u>Tableau 21</u> Part des projections en français dans l'ensemble des projections, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012 et 2014	85
<u>Tableau 22</u> Nombre de nouveaux films diffusés selon l'origine des films, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013 et 2014	86
<u>5. Coup d'œil</u>	87
<u>Tableau 23</u> Soutien à la production cinématographique et télévisuelle, région de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec	88

Faits saillants

La valeur annuelle de la production cinématographique et télévisuelle indépendante dans la région de la Capitale-Nationale augmente ces dernières années (figure 1). En moyenne, la valeur de la production globale est de 33 M\$ par année pour la période 2009-2010 à 2013-2014, alors qu'elle était environ de la moitié de cela (16 M\$ par année) de 2004-2005 à 2008-2009.

Le nombre de projets a aussi augmenté dans les cinq dernières années. Alors qu'on observait une vingtaine de productions chaque année jusqu'en 2008-2009, c'est plutôt 30 productions qui ont été répertoriées en 2011-2012, 2013-2014 et 2014-2015.

En fait, la production télévisuelle est de plus en plus importante dans cette région et la hausse de la valeur totale des devis depuis 2009-2010 est surtout attribuable à ce type de production (figure 3).

Cette augmentation est liée en partie aux émissions de type magazine et de variétés (figure 5). Chaque année depuis 2010-2011, la valeur de cette production est au moins de 15 M\$, valeur n'ayant jamais été atteinte au cours des années précédentes.

De 2009-2010 à 2013-2014, la production cinématographique et télévisuelle indépendante dans la région de la Capitale-Nationale a obtenu 41,4 M\$ du *Programme de crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise* (CIRQ) (figure 13). On observe, par rapport aux années antérieures, que les devis de production ont augmenté.

Il faut aussi tenir compte du fait que la valeur du crédit d'impôt fluctue selon le nombre de projets qui jouissent des différentes bonifications. Ainsi, la bonification régionale a ajouté presque 11 M\$ au financement des projets de la région de la Capitale-Nationale durant cette période.

Entre 2009-2010 et 2013-2014, la SODEC a investi 5 M\$ dans la production cinématographique et télévisuelle de la région de la Capitale-Nationale (tableau 7).

Entre 2011-2012 et 2015-2016, Téléfilm Canada a investi 5,5 M\$ dans la production de la région (tableau 8). Ces investissements, en comparaison de ceux de la SODEC, sont répartis sur un plus petit nombre de projets (8 projets soutenus par Téléfilm Canada et 17 projets soutenus par la SODEC)

De 2010-2011 à 2014-2015, le Fonds des médias du Canada a versé 11,9 M\$ pour soutenir la production de 414 heures de programmation télévisuelle dans la région de la Capitale-Nationale (tableau 9).

Entre 2010 et 2015, la *Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles de la Ville de Québec* a soutenu 59 projets de démarrage avec des subventions totalisant 1,2 M\$ (tableau 15). De ce nombre, 20 projets sont terminés ou en production ou postproduction et la somme des devis de production de ces œuvres s'élève à 25,2 M\$. Les longs métrages obtiennent la plus grande part de l'aide accordée (37 % des projets et 41 % de la valeur des subventions) (figure 31).

Production cinématographique et télévisuelle

L'évolution de la production cinématographique et télévisuelle indépendante de la région de la Capitale-Nationale

De 2009-2010 à 2013-2014, la production indépendante s'élève à 164 M\$, réparti entre 142 projets. En 2014-2015, les producteurs audiovisuels de la Capitale-Nationale ont mis en œuvre 34 projets de production cinématographique et télévisuelle d'une valeur totale de 37 M\$ sur la base de la part québécoise des devis de production. Il s'agit d'une diminution par rapport à 2013-2014 (44 M\$). Cependant, les données indiquent de fortes fluctuations annuelles (figure 1). Néanmoins, le volume d'activités pour les cinq dernières années (2009-2010 à 2013-2014) est plus élevé que celui des cinq années précédentes (tableau 1)¹.

La valeur de la production globale est de 33 M\$ en moyenne par année pour la période récente, alors qu'elle n'était que la moitié de cela (16 M\$ par année) entre 2004-2005 et 2008-2009. Le nombre de projets a aussi augmenté. Il y avait une vingtaine de productions chaque année jusqu'en 2008-2009, mais environ trente dans les années plus récentes. Cette augmentation du volume de production s'accompagne d'une progression de la part de la valeur de la production québécoise réalisée par les producteurs de la Capitale-Nationale (figure 2).

Sur cette période de cinq ans (2009-2010 à 2013-2014), le poids de la Capitale-Nationale dans les devis des œuvres destinées aux salles de cinéma (7,3 %) est plus élevé que celui dans les devis des émissions de télévision (4,7 %) (tableau 2). Cela s'explique en partie par le devis moyen plus élevé des productions cinématographiques dans la Capitale-Nationale que dans l'ensemble du Québec. La présence d'une ou deux productions avec de gros budgets une année peut porter les moyennes à la hausse de façon non négligeable, étant donné le nombre relativement faible de productions cinématographiques de la Capitale-Nationale (quatre par année en moyenne)². Plus précisément, les films documentaires en format géant et les longs métrages d'animation, dont un certain nombre ont été produits dans la Capitale-Nationale, ont des devis plus élevés que la moyenne du devis des longs métrages québécois.

En même temps, la production télévisuelle est de plus en plus importante dans la Capitale-Nationale : elle générait 62 % de la valeur des devis québécois dans la région entre 2004-2005 et 2008-2009 et 70 % entre 2009-2010 et 2013-2014 (tableau 1). Ainsi, la hausse de la valeur totale des devis depuis 2009-2010 est largement attribuable à la production télévisuelle (figure 3 et figure 4), et aux émissions de type magazine et de variétés en particulier (figure 5). Chaque année depuis 2010-2011, il se produit au moins 15 M\$ d'émissions de ce type, alors que la valeur n'a jamais atteint ce montant dans les années précédentes.

Les magazines et émissions de variétés sont plus nombreux (56,6 % des projets entre 2004-2005 et 2013-2014) que les œuvres de fiction, d'animation et de documentaires (figure 6). Toutefois, les devis moyens étant généralement plus élevés pour les émissions de fiction et les œuvres destinées aux salles, les magazines et émissions de variétés ont une part plus faible de la valeur de la production (47,5 %) (figure 7).

Enfin, la part de la production de la Capitale-Nationale de genre magazines et émissions de variétés dans l'ensemble de la production de ce genre au Québec est plus élevée que sa part dans les autres genres : elle s'élève à 10 % de la production québécoise entre 2009-2010 et 2013-2014, alors qu'elle est de 5 % pour le documentaire et de 3 % pour la fiction et l'animation (tableau 3).

1. Les statistiques compilées à partir des données provenant du *Programme de crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle du Québec* (CIRQ) sont présentées ici seulement pour les années 2004-2005 à 2013-2014 pour des raisons associées à la confidentialité de l'information.

2. En comparaison, 73 productions cinématographiques sont produites par année en moyenne dans l'ensemble du Québec.

En fait, la valeur de la production indépendante québécoise ailleurs que dans la Capitale-Nationale est plus concentrée sur les œuvres de fiction et d'animation. Dans l'ensemble du Québec, ces œuvres constituent 57 % de la production pour la période 2009-2010 à 2013-2014 (figure 9), alors que dans la région de la Capitale-Nationale, la fiction et l'animation en constituent 34 % (tableau 1). La différence remarquable entre la répartition du nombre de ces projets (figure 8) et leur valeur souligne aussi le fait que les devis moyens en fiction sont plus élevés que ceux des autres genres et explique la différence observée entre les devis moyens des productions télévisuelles (tableau 2).

Encadré 1

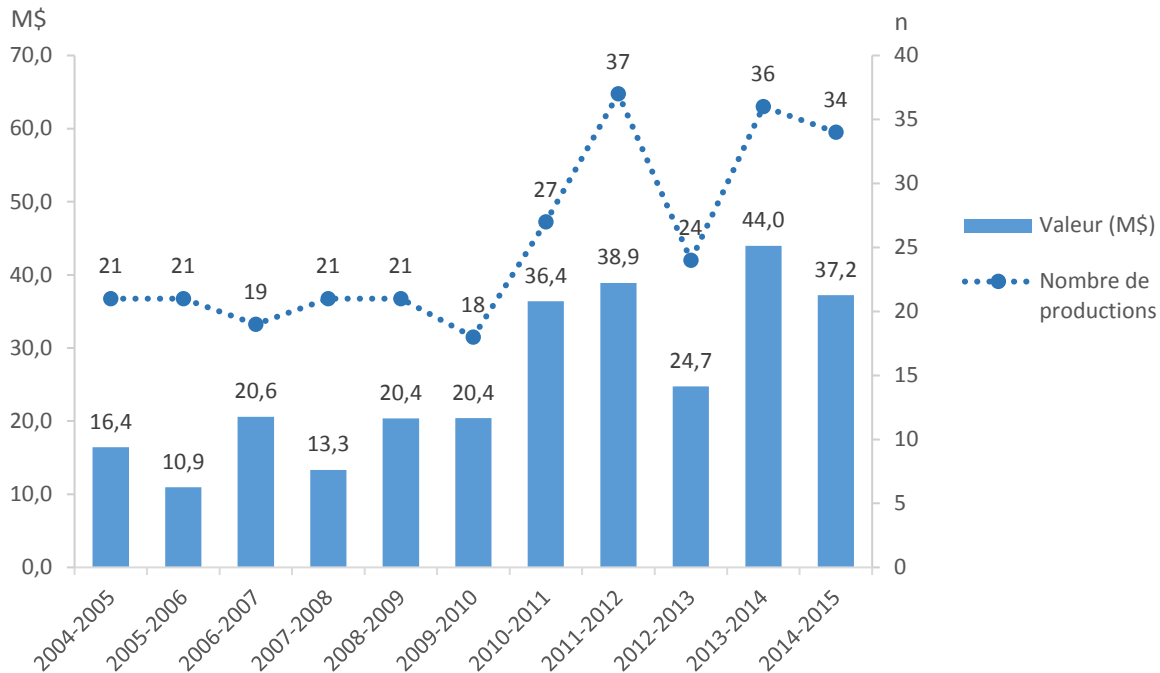
Les données utilisées dans ce document sont souvent consolidées sur plusieurs années, sur plusieurs genres ou sur différents marchés. Cela est nécessaire pour des raisons de confidentialité, car il y a parfois peu de productions dans certaines catégories.

En effet, la production cinématographique et télévisuelle indépendante au Québec est concentrée à Montréal. À titre d'illustration, entre 2009-2010 et 2013-2014, 278 des 2 235 projets de production cinématographique et télévisuelle admissibles au CIRQ ont obtenu une bonification régionale du crédit d'impôt (soit 12,4 %). Les sociétés qui ont leur siège social à l'extérieur de la région de Montréal et qui exercent des activités principalement à l'extérieur de la région de Montréal sont admissibles à cette bonification. Ces 278 projets obtiennent 7,7 % de la part québécoise des devis.

Ce chiffre ne signifie pas forcément que 7,7 % de la valeur de la production nationale est dépensée en région. D'une part, une société de Montréal pourrait produire une partie de ses films et ses émissions en région, mais la valeur de cette production ne serait pas incluse dans les données associées à la bonification régionale parce que la société serait inadmissible à cette aide additionnelle. D'autre part, malgré que les données provenant du CIRQ permettent de dresser un portrait de la production cinématographique et télévisuelle fiable, certains renseignements sont manquants, dont la valeur des services rendus par des compagnies de la Capitale-Nationale à des producteurs de l'extérieur. Ainsi, une panoplie de services sont facturés à des clients extérieurs (incluant quelques millions de dollars en services d'animation selon des discussions avec des représentants d'entreprises de la région), mais nous n'en connaissons pas la valeur exacte.

Figure 1

Production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2014-2015



1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle du Québec (CIRQ). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Encadré 2

On mesure généralement le volume de production indépendante sur la base des coûts de production des œuvres admissibles au CIRQ. De plus, cette valeur exclut la production interne des télédiffuseurs, la valeur de la production étrangère et la valeur de la production par des producteurs non affiliés à des télédiffuseurs, mais qui n'est pas admissible au crédit d'impôt, par exemple, certaines émissions sportives et la production publicitaire.

La part québécoise du devis utilisée ici est un indicateur de la part des dépenses effectuées au Québec et n'inclut pas l'apport des coproducteurs. Au cours des cinq dernières années, l'apport des coproducteurs équivaut à 13 % des coûts des productions indépendantes dans l'ensemble du Québec.

Tableau 1

 Valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, selon le premier marché et le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

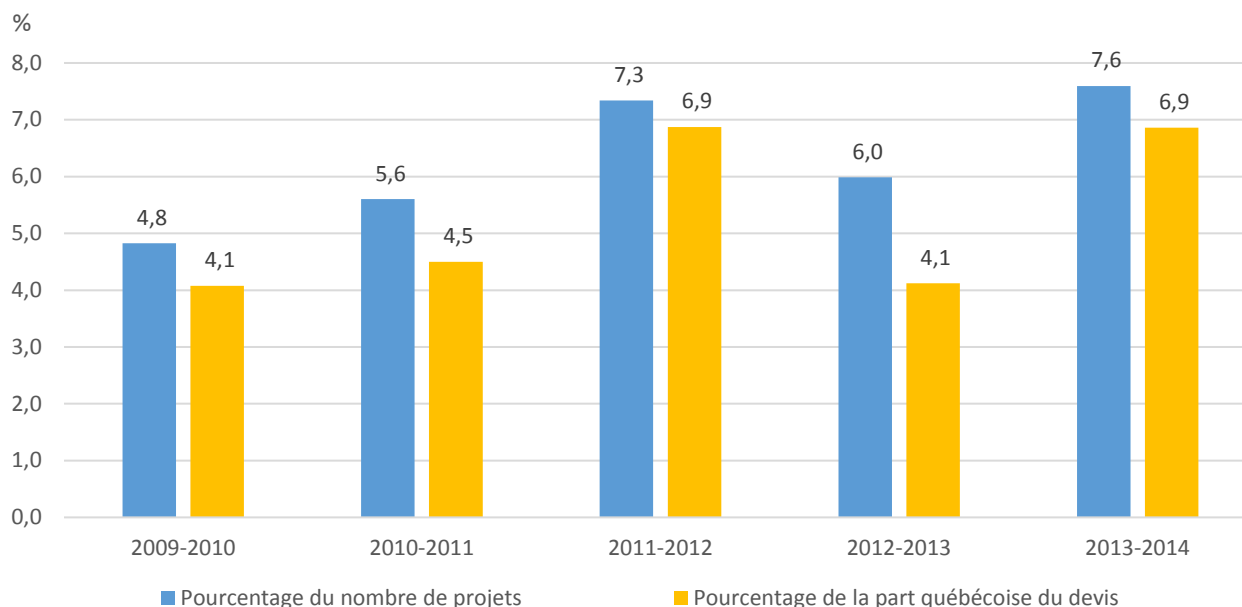
	2004-2005 à 2008-2009			2009-2010 à 2013-2014			2004-2005 à 2013-2014		
	Total		Moyenne annuelle	Total		Moyenne annuelle	Total		Moyenne annuelle
	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$	M\$	%	M\$
Ensemble des productions	81,7	100,0	16,3	164,4	100,0	32,9	246,1	100,0	24,6
Selon le marché									
Salles	31,4	38,4	6,3	50,0	30,4	10,0	81,3	33,1	8,1
Télévision	50,3	61,6	10,1	114,4	69,6	22,9	164,7	66,9	16,5
Selon le genre									
Fiction et animation ²	19,0	23,3	3,8	56,6	34,4	11,3	75,6	30,7	7,6
Documentaire	28,2	34,6	5,6	25,2	15,3	5,0	53,4	21,7	5,3
Magazine et variétés	34,4	42,1	6,9	82,6	50,3	16,5	117,0	47,5	11,7

1. Il s'agit de la part québécoise du devis de production selon les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale dans le cadre du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 2

Part de la région de la Capitale-Nationale dans la production cinématographique et télévisuelle indépendante¹ au Québec, 2009-2010 à 2013-2014



1. Il s'agit du nombre de projets et de la part québécoise du devis pour les productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Encadré 3

À titre indicatif, notons que l'activité économique dans la région de la Capitale-Nationale équivaut à 10 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. De plus, 10 % des emplois et 9 % de la population du Québec se trouvent dans la région de la Capitale-Nationale.

	Nationale	Ensemble du Québec	Part de la Capitale-Nationale
PIB ¹ , 2014	34 274 M\$	340 773 M\$	10,1 %
Nombre d'emplois, 2015	400,9 (k)	4 097,0 (k)	9,8 %
Population, 2015 ²	737 455	8 263 600	8,9 %

1. Produit intérieur brut aux prix de base. Données estimées.

2. Données provisoires.

Sources :

Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Pêches et Océans Canada et Revenu Québec. Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib_ra_2007-2014.htm] (Consulté le 12 juillet 2016).

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/ra-rmr/emploi_reg.htm] (Consulté le 12 juillet 2016).

Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques et Statistique Canada, Division de la démographie. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/ra_total.htm] (Consulté le 12 juillet 2016).

Tableau 2
Part de la région de la Capitale-Nationale dans la production cinématographique et télévisuelle¹ et devis moyen, selon le premier marché, Québec, 2009-2010 à 2013-2014

	Part québécoise du devis ²			Devis moyen par projet	
	Capitale- Nationale	Ensemble du Québec	Part de la Capitale-Nationale	Capitale- Nationale	Ensemble du Québec
	M\$		%	M\$	
Marché des salles	50,0	688,5	7,3	2,5	1,9
Marché de la télévision	114,4	2 426,7	4,7	0,9	1,3
Ensemble des productions	164,4	3 115,2	5,3	1,2	1,4

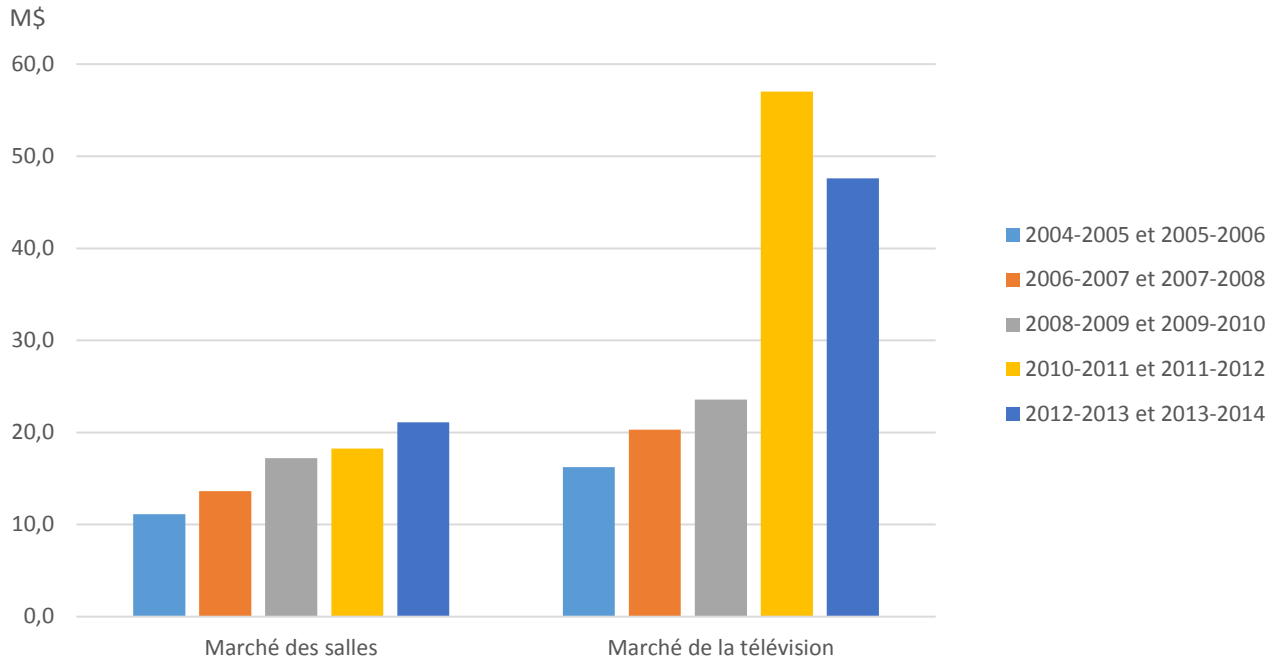
1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec).

2. La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 3

Valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

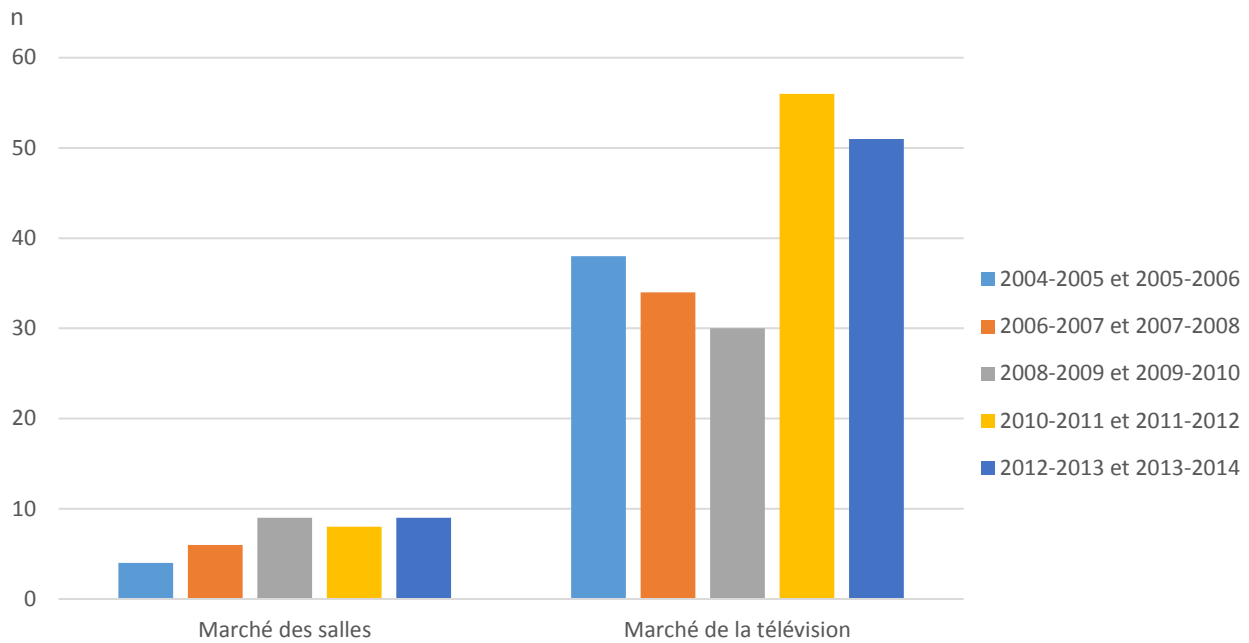


1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 4

Nombre de productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014



1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 3

Part de la région de la Capitale-Nationale dans la production cinématographique et télévisuelle¹, selon le genre, Québec, 2009-2010 à 2013-2014

	Part québécoise du devis ²				
	Capitale-Nationale		Ensemble du Québec		Part de la Capitale-Nationale
	M\$	%	M\$	%	%
Fiction et animation ³	56,6	34,4	1 772,5	56,9	3,2
Documentaire ³	25,2	15,3	524,4	16,8	4,8
Magazine et variétés	82,6	50,3	818,3	26,3	10,1
Tous les genres	164,4	100,0	3 115,2	100,0	5,3

1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec).

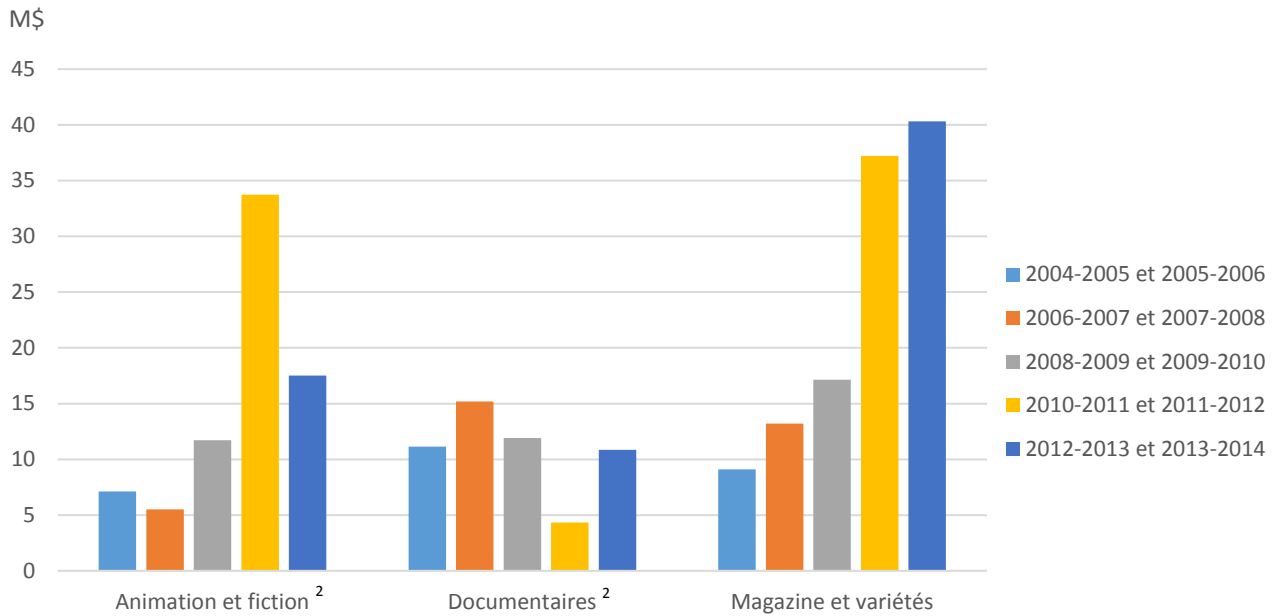
2. La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

3. Inclut les productions télévisuelles et les productions destinées aux salles.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 5

Valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014



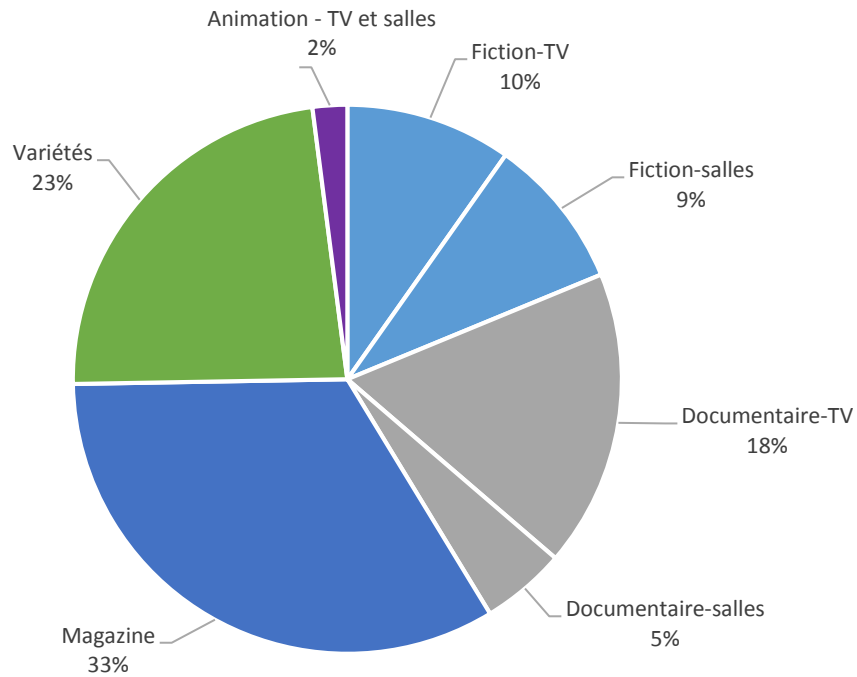
1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

2. Inclut les productions télévisuelles et les productions destinées aux salles.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 6

Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le genre et le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

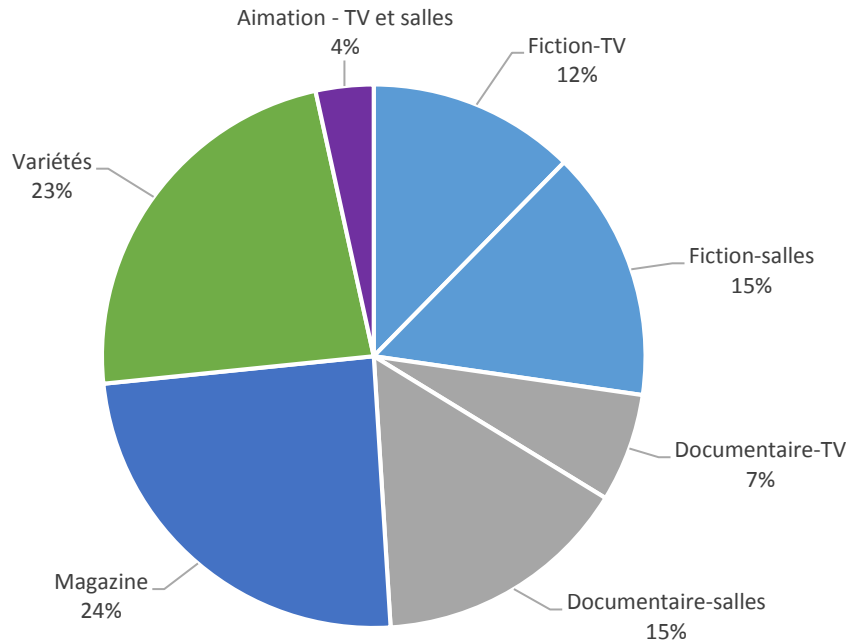


1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 7

Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, selon le genre et le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

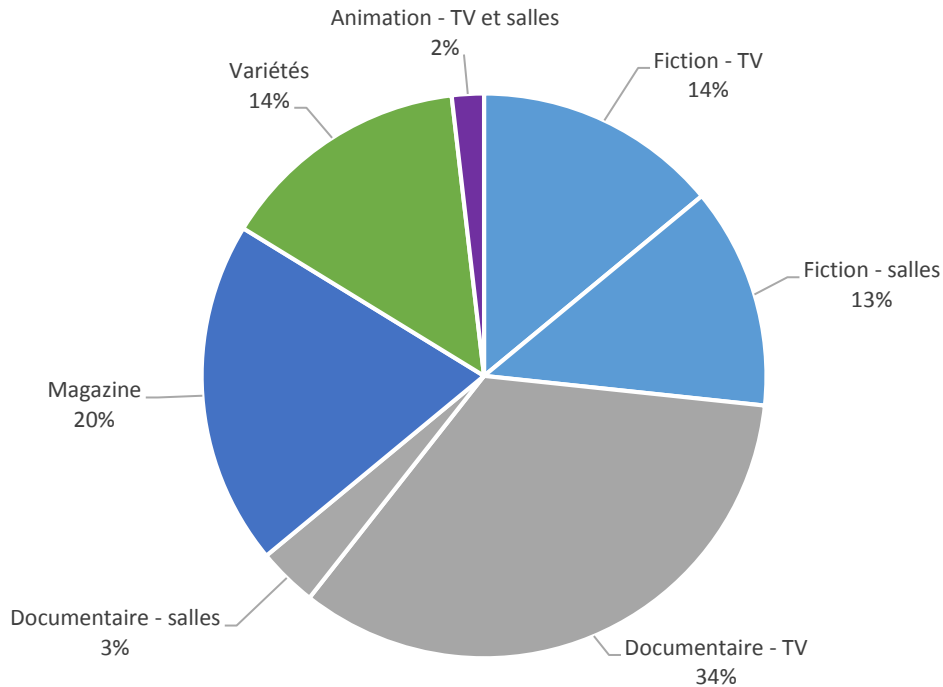


1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 8

Répartition du nombre de productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le genre et le premier marché, Québec, 2009-2010 à 2013-2014



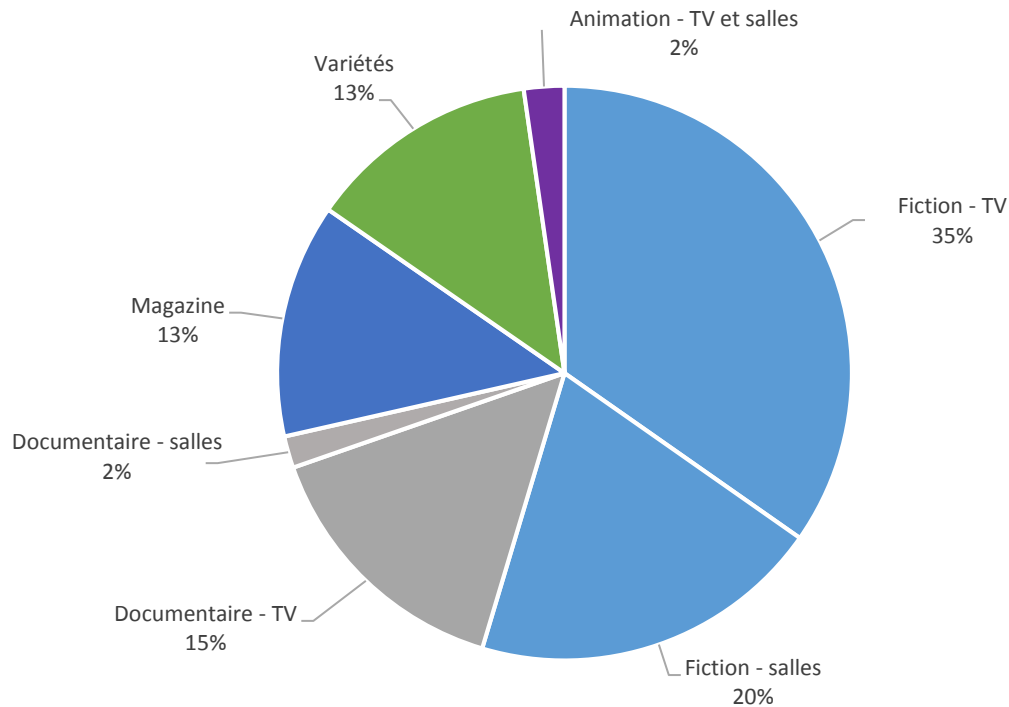
1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Notez que ces données portent sur l'ensemble du Québec pour une période de cinq ans, alors que les données des figures 6 et 7 portent sur une période de dix ans.

Figure 9

Répartition de la valeur de la production cinématographique et télévisuelle indépendante¹, selon le genre et le premier marché, Québec, 2009-2010 à 2013-2014



1. Il s'agit de la part québécoise du devis de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs. Ces données sont basées sur les décisions préalables.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Notez que ces données portent sur l'ensemble du Québec pour une période de cinq ans alors que les données des figures 6 et 7 portent sur une période de dix ans.

Soutien à l'industrie

Financement public direct et indirect

Les producteurs d'œuvres cinématographiques et télévisuelles bénéficient de différentes sources de soutien, à la fois des aides directes comme l'investissement de Téléfilm Canada et de la SODEC et du financement indirect, comme les mesures fiscales.

L'administration publique québécoise a déboursé directement 3 M\$ dans le domaine du cinéma et de la télévision dans la Capitale-Nationale en 2013-2014, soit 1,3 % de ses dépenses au titre de la culture pour la région. Par ailleurs, la Capitale-Nationale reçoit 7,2 % des dépenses de l'administration publique québécoise pour ce domaine (tableau 4).

Financement public indirect

En fait, le financement indirect est plus important que les aides directes. En 2013-2014, les entreprises de production cinématographique et télévisuelle indépendante de la Capitale-Nationale ont obtenu 10,9 M\$ du crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise (CIRQ) (figure 10). C'est plus que dans les années antérieures, notamment parce que les devis totaux ont été plus élevés.

De plus, des modifications au programme de crédit d'impôt au fil des ans ont occasionné une augmentation de son taux effectif dans le financement³. Celui-ci est passé de 22,2 % de la part québécoise des devis en 2004-2005 à 24,7 % en 2013-2014 (figure 11). Avant 2010-2011, il semble y avoir peu d'écart du taux effectif du crédit d'impôt pour les différents types de productions. Depuis, le taux est légèrement plus élevé pour les productions destinées aux salles (tableau 5), mais aussi pour les documentaires (tableau 6).

La part du crédit d'impôt peut aussi fluctuer selon le nombre de projets qui jouissent des différentes bonifications. Les producteurs de la Capitale-Nationale peuvent bénéficier, notamment, d'une bonification régionale. Cela explique une partie de la différence systématique entre le taux effectif du crédit d'impôt pour toutes les productions québécoises (19 % en moyenne) et le taux pour les projets de la Capitale-Nationale (25 % en moyenne) entre 2009-2010 et 2013-2014 (figure 12). Cette bonification a ajouté presque 11 M\$ au financement des projets de la Capitale-Nationale sur cette période (figure 13). En moyenne, la part de la bonification régionale correspond à 26 % du CIRQ reçu par les producteurs de la Capitale-Nationale dans les dix dernières années (figure 14), mais elle est plus élevée pour les magazines et émissions de variétés (31 %) (figure 16) parce que ces productions ne sont pas admissibles à l'ensemble des bonifications (voir encadré 4).

Investissement public et autres formes d'aide à la production

De 2004-2005 à 2013-2014, la SODEC a investi 9,4 M\$ dans la production cinématographique et télévisuelle de la Capitale-Nationale (tableau 7). Le trois quarts de ces investissements sont attribués à des œuvres de fiction et 13 % à des documentaires (figure 17).

Compte tenu des fluctuations dans le volume de production d'une année à l'autre, les investissements de la SODEC dans la région varient tout autant. Alors que le nombre de projets de production soutenus est généralement plus faible depuis 2007-2008 (figure 18), quelques projets ont obtenu des investissements relativement importants de la SODEC plus récemment.

3. On évalue le taux effectif du crédit d'impôt par la valeur du crédit d'impôt en pourcentage de la part nationale du financement.

Cela se manifeste dans la contribution plus élevée des cinq dernières années, malgré le nombre plus faible de projets : des investissements de 4,3 M\$ pour 30 projets entre 2004-2005 et 2008-2009, mais de 5,0 M\$ pour 17 projets entre 2009-2010 et 2013-2014 (tableau 7).

Encadré 4

Le CIRQ effectif peut avoir d'autres composantes que le taux de base et une bonification régionale pour les producteurs basés en région et produisant en région. Une œuvre peut profiter d'une bonification pour la production en langue française ou pour le format géant ou pour les « effets spéciaux »*, ainsi que pour l'absence d'aide publique selon une liste prescrite par la loi. Les modalités d'application dépendent des caractéristiques du projet. Ainsi, les différents taux, le calcul des frais de production admissibles, les plafonds et les caractéristiques des projets influencent les taux effectifs moyens que l'on observe.

Par exemple, le taux de base du crédit d'impôt est majoré pour certains films de langue française (longs, moyens et courts métrages de fiction, des productions d'animation, certains documentaires et des productions destinées aux personnes mineures) et pour des films en format géant. Une production régionale d'un tel projet peut obtenir, en plus de ces bonifications, une bonification régionale de 8 %. Néanmoins, les productions québécoises ne se qualifiant pas pour une majoration pour langue française ou pour format géant, entre autres les magazines et les émissions de variétés, peuvent obtenir la bonification régionale de 16 %. Ainsi, le taux de bonification régionale peut être plus important pour certaines productions.

* Cela inclut les dépenses liées au tournage de scènes devant écran chromatique et à la réalisation d'effets spéciaux et d'animation informatique.

Téléfilm Canada a investi environ 1 M\$ par année dans la production entre 2011-2012 et 2015-2016. Comparé à la SODEC, ces investissements sont répartis sur un plus petit nombre de projets (5,5 M\$ réparti entre 8 projets) (tableau 8). Cet investissement dans la production de films constitue 81 % du financement de Téléfilm Canada dans la région (figure 19). Le solde (19 %) est allé à des projets de développement, de doublage, de distribution et de promotion. En dix ans, Téléfilm Canada a appuyé 19 projets de production avec un montant total de 8,7 M\$ (moyenne de 460 000 \$ par projet).

Le Fonds des médias du Canada (FMC), pour sa part, est une source importante de financement pour les producteurs d'émissions de télévision. En dix ans (2005-2006 à 2014-2015), le FMC, et son précurseur, le Fonds canadien de la télévision (FCT), ont soutenu la production de 597 heures de programmation télévisuelle dans la Capitale-Nationale⁴ (tableau 9). De plus, le volume de production soutenu augmente significativement : le nombre d'heures produites a quintuplé durant cette période (figure 20).

Le financement attribué à ces œuvres s'élevait à 7,2 M\$ pour la première moitié de cette période (2005-2006 à 2009-2010) et à 11,9 M\$ pour la deuxième moitié (2010-2011 à 2014-2015). La valeur de la production a crû de façon encore plus marquée. La valeur totale des devis pour la seconde période quinquennale (80,7 M\$) est plus que le double de la valeur totale de la première (31,4 M\$) (figure 21). Cette augmentation s'explique par un plus grand nombre de projets soutenus, plus d'heures par projet (donc, plus de séries) et des devis horaires moyens plus élevés⁵.

4. Les données présentées dans les tableaux et figures de cette section portent sur les projets de langue française. Sept productions en langue autochtone ont aussi été financées, mais les détails (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles. Aucune production de langue anglaise n'a été financée dans la région sur cette période.

5. Toutefois, cette hausse du devis horaire moyen est plus faible que l'inflation générale des prix.

D'une période à l'autre, le nombre d'heures de production des émissions de télévision soutenues de tous les genres augmente. La croissance est particulièrement élevée pour les émissions de variétés et arts de la scène (figure 22, tableau 10). Les émissions de ce genre constituent 23 % des heures produites et 22 % des projets entre 2005-2006 et 2009-2010 (la période du FCT), mais 36 % des projets et 36 % des heures entre 2010-2011 et 2014-2015 (la période du FMC).

Mais encore, pour la période 2010-2011 à 2014-2015, le FMC soutient presque le même nombre d'heures de programmation d'émissions pour enfants et jeunes que d'émissions de variétés et arts de la scène. En fait, les émissions pour enfants et jeunes comportent généralement plus d'heures par projet (figure 23), mais une plus faible part du nombre de projets soutenus. Elles obtiennent la deuxième part la plus importante du financement octroyé par le FMC (26 %) dans la Capitale-Nationale après les émissions de variétés et arts de la scène, qui obtiennent le tiers (33 %).

Il y a aussi une augmentation du volume de dramatiques, mais une relative stabilité du financement obtenu. Donc, la part des émissions dramatiques diminue.

Enfin, malgré la croissance du nombre d'heures de programmation, moins de documentaires ont été produits avec l'appui du FMC. De 26 projets soutenus dans la première période, il n'y en avait que 17 dans la deuxième. Ainsi, de 56 % des projets et 43 % du financement dans la période de 2005-2006 à 2009-2010, le poids des documentaires diminue à 30 % des projets et 22 % du financement de 2010-2011 à 2014-2015.

Ces données sur la production télévisuelle et de médias numériques convergents n'incluent pas les projets du volet expérimental⁶ du programme d'aide du FMC. Trente projets expérimentaux dans la Capitale-Nationale ont partagé 12 M\$ de financement du FMC sur les cinq dernières années (tableau 11). Le devis total de ces projets (18 M\$) est moindre que la valeur de la production télévisuelle soutenue (80,7 M\$). Toutefois, on ignore le volume réel de ce type d'activité. De plus, il y a des liens non mesurés entre ces activités et l'industrie de l'audiovisuel. En effet, les producteurs audiovisuels et les fournisseurs de services techniques peuvent aussi créer des produits interactifs ou expérimentaux et participer à leur réalisation et commercialisation.

Aide publique au développement

Il y a aussi, chaque année, plusieurs projets en développement dans la Capitale-Nationale. Il n'est pas possible de connaître leur nombre exact ni la valeur des ressources dédiées. Les données disponibles sur le financement public donnent néanmoins un aperçu.

Par exemple, 62 projets de scénarisation dans la Capitale-Nationale se sont partagé 1 M\$ d'investissement de la SODEC sur 10 ans (16 400 \$ par projet, tableau 7). Téléfilm Canada, pour sa part, a versé 864 000 \$ pour appuyer le développement de 35 projets entre 2011-2012 et 2015-2016 (24 700 \$ en moyenne par projet, tableau 8).

6. « Par l'entremise du volet expérimental, le FMC favorise le développement de contenus numériques et de logiciels d'application interactifs à la fine pointe de l'innovation. » Fonds des médias du Canada, Aperçu du volet expérimental. [En ligne]. [www.cmf-fmc.ca/fr/programmes-de-financement/volet-experimental/] (Consulté le 26 avril 2016).

De plus, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) octroie chaque année des bourses à des créateurs de la région de Québec dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo. Les 32 bourses attribuées entre 2004-2005 et 2013-2014 ont apporté plus d'un demi-million de dollars (593 000 \$) à ces créateurs, pour une valeur moyenne de 18 000 \$ par bourse (tableau 12). Au moins la moitié des projets soutenus et des sommes octroyées entre 2004-2005 et 2013-2014 appuyait la création d'œuvres documentaires (tableau 13, figure 24). Dans l'ensemble, les boursiers du CALQ en arts médiatiques de la région ont reçu 1 M\$ en 10 ans (593 000 \$ en cinéma et vidéo et 395 000 \$ en arts numériques), soit 4 % des sommes versées pour l'ensemble du Québec (tableau 14).

La Ville de Québec offre aussi de l'aide au développement de projets audiovisuels grâce à la Mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles. Entre 2010 et 2015, la Ville a soutenu 59 projets de démarrage avec des subventions totalisant 1,2 M\$ (tableau 15).

Les devis de démarrage de tous les projets soutenus s'élèvent à plus d'un demi-million par année et 50 600 \$ par projet. Les subventions offertes par la Ville de Québec couvrent environ 41 % de ces dépenses, mais seulement 1 % du devis de production⁷.

Puisque la phase de développement peut être assez longue, 60 % de ces projets soutenus entre 2010 et 2015 sont toujours en développement au 31 décembre 2015 (figure 25)⁸. Cette phase est aussi incertaine : 7 % des projets soutenus ont dû être abandonnés. Par contre, le quart des projets soutenus (25 %) sont terminés, les œuvres produites et diffusées, et 10 % sont en production ou en postproduction. Ces œuvres terminées ou en production ont reçu 371 600 \$ en subvention de la mesure (31 % du total, figure 26) et la somme des devis de production de ces œuvres s'élève à 28,7 M\$. Ainsi, les créateurs et producteurs ayant soumis des demandes d'aide entre 2010 et 2015 ont apporté annuellement 5,7 M\$ en production.

Excluant les projets abandonnés et ceux dont le devis de production n'est pas encore connu au moment du dépôt de la demande, les projets soutenus ont des devis de production totalisant 86,6 M\$ entre avril 2010 et avril 2015, soit 8,3 M\$ par période de dépôt⁹ (figure 27). Toutefois, le nombre de demandes retenues est plus élevé en 2010, en partie parce qu'il y avait trois périodes de dépôt (figure 28). Cette année-là et en 2014, la valeur totale des devis de production et la valeur totale des devis de l'étape de démarrage¹⁰ sont aussi plus élevées que les autres années (figures 29 et 30).

Les longs métrages obtiennent la plus grande part de l'aide accordée (41 % de la valeur des subventions et 37 % des projets), suivis des productions télévisuelles (29 % des subventions et 27 % des projets) et des courts et moyens métrages (22 % des subventions et 25 % des projets) (figure 31). Le poids des devis de production et celui des devis d'étape des longs métrages sont aussi les plus élevés. Ainsi, la contribution anticipée des longs métrages soutenus à l'activité dans le secteur est élevée. Cela s'explique par le plus grand nombre de projets, mais aussi par des devis individuels généralement plus élevés.

7. En comparaison, entre 2010-2011 et 2014-2015, l'apport des commandites privées et publiques à la production cinématographique et télévisuelle indépendante dans l'ensemble du Québec équivalait à 1 % des coûts de production et l'investissement de la SODEC équivalait à 3,7 % des coûts de production.

8. Le taux d'avancement est naturellement plus élevé pour les demandes soumises il y a plusieurs années que pour les demandes récentes. Par exemple, il est de 57 % pour les demandes déposées en 2010, mais de 22 % pour les demandes déposées en 2013.

9. Il y avait 12 périodes de dépôt entre avril 2010 et avril 2015.

10. La valeur totale des devis de démarrage donnée ici inclut les devis de tous les projets soutenus.

Quant aux genres, la moitié des subventions accordées (51 %) soutient le démarrage de productions de fiction (figure 32), dont la moitié sont des longs métrages. Les projets de ce genre représentent la majorité (54 %) des projets soutenus et presque trois quarts (75 %) de la valeur totale des devis de production. Le tiers (35 %) de l'aide accordé soutient des projets de démarrage d'œuvres documentaires, qui constituent 37 % du nombre de projets. Ainsi l'aide accordée est plus ou moins proportionnelle au nombre d'œuvres soutenues dans chaque catégorie de genre. Cependant, les différences dans les devis de production et les dépenses de développement et de démarrage d'un type de production à l'autre donnent des répartitions de la valeur des devis différentes. De surcroît, les devis d'étape diffèrent moins que les devis de production, ces derniers étant plus faibles pour les documentaires. Il en résulte que le poids de l'étape du développement par rapport au devis de production des projets documentaires est plus grand (6,7 %) que pour les productions d'autres genres (pour qui le ratio varie entre 2,1 % et 5,2 %) (tableau 16).

Téléfilm Canada et la SODEC soutiennent aussi des initiatives et activités associées aux phases subséquentes de la chaîne de valeur des films, comme la distribution de films, les festivals de cinéma, la présence des œuvres québécoises dans les foires et les marchés de films, le doublage et la numérisation des salles. La SODEC a versé 1,7 M\$ dans la Capitale-Nationale pour soutenir la distribution, la promotion et la diffusion entre 2004-2005 et 2013-2014 (tableau 7). Téléfilm Canada a appuyé ces activités à hauteur de 407 000 \$ pour la période 2011-2012 à 2015-2016 (tableau 8).

Tableau 4

Dépenses¹ de l'administration publique québécoise au titre de la culture dans le domaine du cinéma et de la télévision, Capitale-Nationale et ensemble du Québec², 2008-2009 à 2013-2014

	unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Capitale-Nationale							
Tous les domaines culturels	M\$	225,6	225,0	217,3	238,0	245,8	248,2
Cinéma et audiovisuel ³	M\$	1,4	1,7	1,9	3,4	3,6	3,1
Pourcentage des dépenses en cinéma et audiovisuel	%	0,6	0,7	0,9	1,4	1,5	1,3
Ensemble du Québec							
Tous les domaines culturels	M\$	968,4	1 007,6	1 005,0	1 037,2	989,0	995,2
Cinéma et audiovisuel ³	M\$	42,4	46,2	42,4	41,2	45,8	43,6
Pourcentage des dépenses en cinéma et audiovisuel	%	4,4	4,6	4,2	4,0	4,6	4,4
Part de la Capitale-Nationale dans les dépenses en cinéma et télévision faites pour l'ensemble du Québec⁴							
	%	3,2	3,6	4,4	8,2	8,0	7,2

1. Cela inclut les dépenses internes et externes, mais pas les dépenses fiscales. Pour l'ensemble du Québec, les dépenses fiscales faites dans le domaine du cinéma et de la télévision sont estimées à 191,7 M\$ en 2012-2013 et à 195,7 M\$ en 2013-2014.

2. Inclut les dépenses hors Québec.

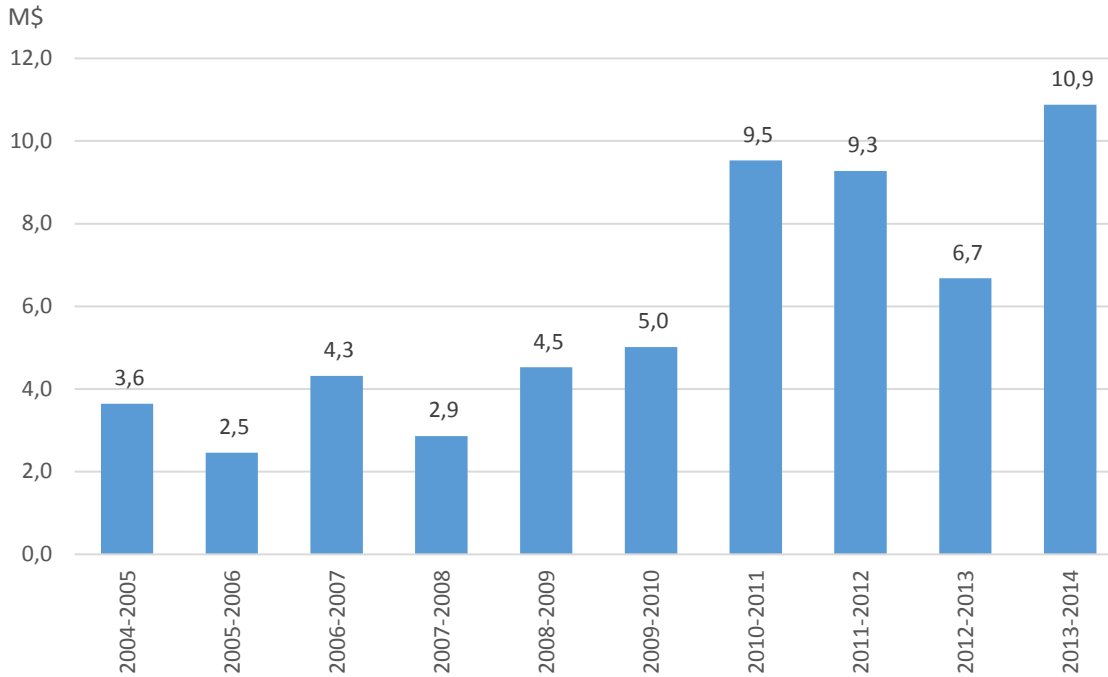
3. Inclut la production télévisuelle indépendante.

4. Part des dépenses de l'administration publique québécoise dans le domaine du cinéma et de la télévision pour la Capitale-Nationale par rapport aux dépenses dans ce domaine pour l'ensemble du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*.

Figure 10

Crédit d'impôt¹ québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

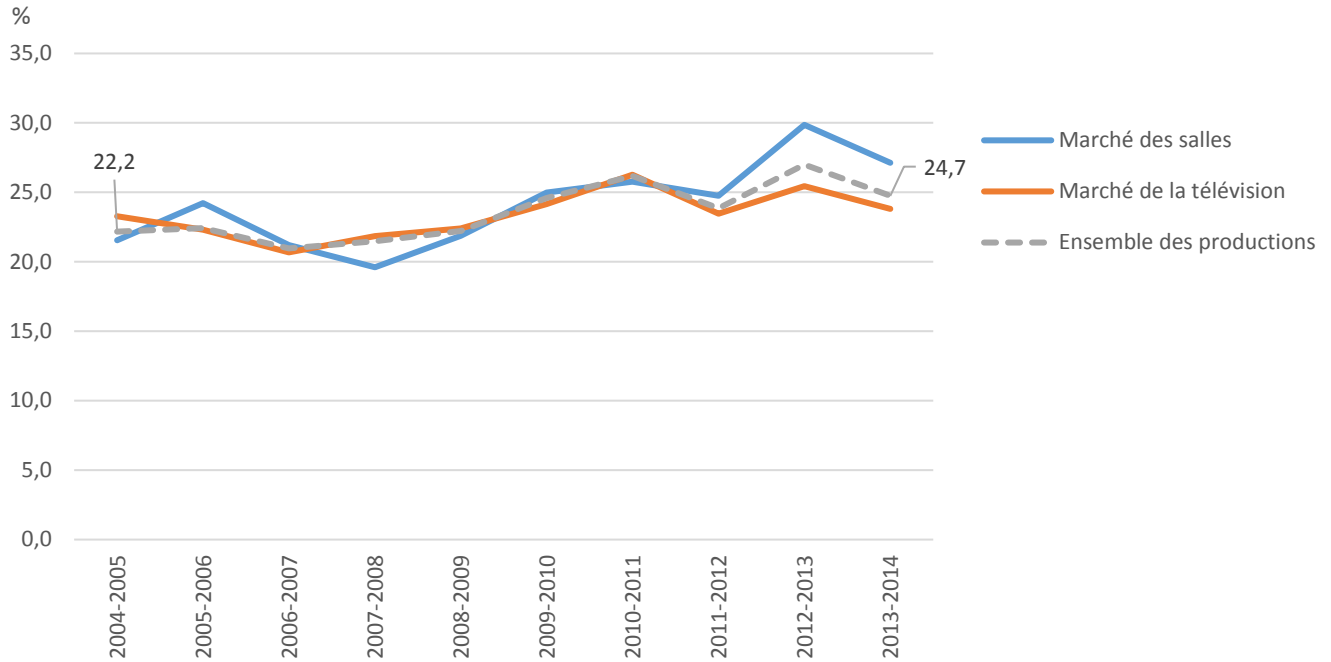


1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 11

Taux effectif du crédit d'impôt¹ québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes², selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014



1. Le taux effectif du crédit d'impôt donne la part du crédit d'impôt dans la part québécoise du devis. La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs.
2. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 5

Crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

	unité	2004-2005 à 2008-2009	2009-2010 à 2013-2014	2004-2005 à 2013-2014
Crédit d'impôt				
Marché des salles	M\$	6,7	13,2	19,9
Marché de la télévision	M\$	11,1	28,2	39,3
Ensemble des productions	M\$	17,8	41,4	59,2
Devis (part québécoise)				
Marché des salles	M\$	31,4	50,0	81,3
Marché de la télévision	M\$	50,3	114,4	164,7
Ensemble des productions	M\$	81,7	164,4	246,1
Taux effectif du crédit d'impôt				
Marché des salles	%	21,4	26,4	24,5
Marché de la télévision	%	22,1	24,6	23,8
Ensemble des productions	%	21,8	25,2	24,0

1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 6

Crédit d'impôt¹ québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes², selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

	unité	2004-2005 à 2008-2009	2009-2010 à 2013-2014	2004-2005 à 2013-2014
Crédit d'impôt				
Documentaire	M\$	6,1	6,6	12,8
Fiction et animation	M\$	4,2	14,0	18,2
Magazine et variétés	M\$	7,5	20,7	28,2
Ensemble des productions	M\$	17,8	41,4	59,2
Devis (part québécoise)				
Documentaire	M\$	28,2	25,2	53,4
Fiction et animation	M\$	19,0	56,6	75,6
Magazine et variétés	M\$	34,4	82,6	117,0
Ensemble des productions	M\$	81,7	164,4	246,1
Taux effectif de crédit d'impôt				
Documentaire	%	21,8	27,1	24,8
Fiction et animation	%	21,9	24,3	23,7
Magazine et variétés	%	21,8	24,9	24,3
Ensemble des productions	%	21,8	24,9	24,2

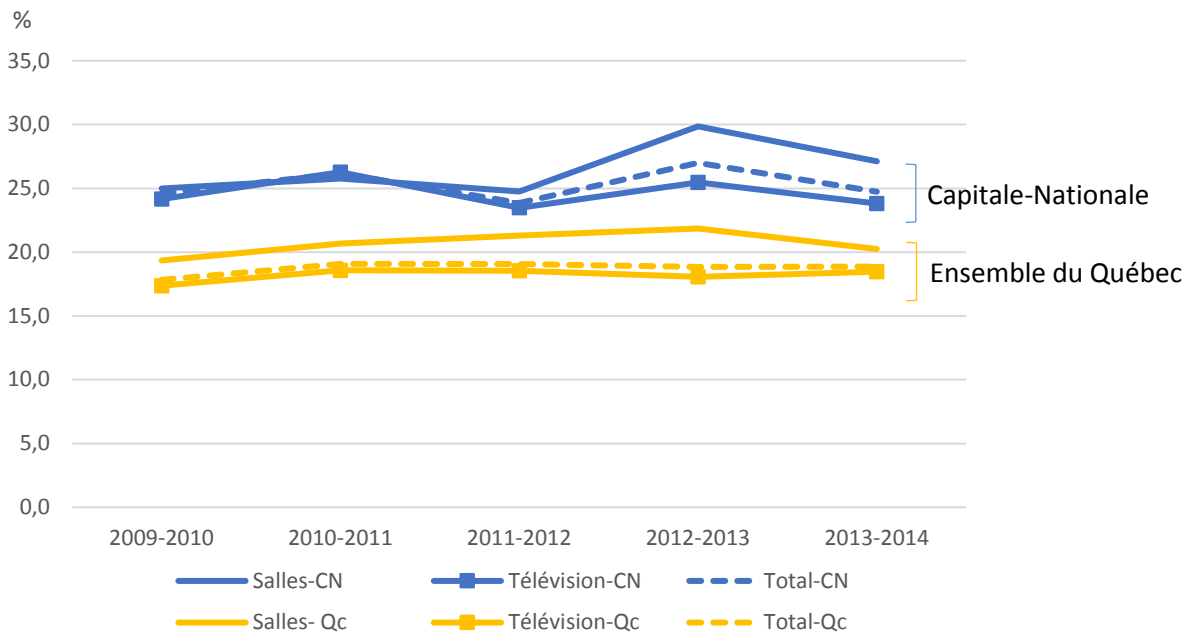
1. Le taux effectif du crédit d'impôt donne la part du crédit d'impôt dans la part québécoise du devis.

2. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 12

Taux effectif du crédit d'impôt¹ québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes², selon le premier marché, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2009-2010 à 2013-2014

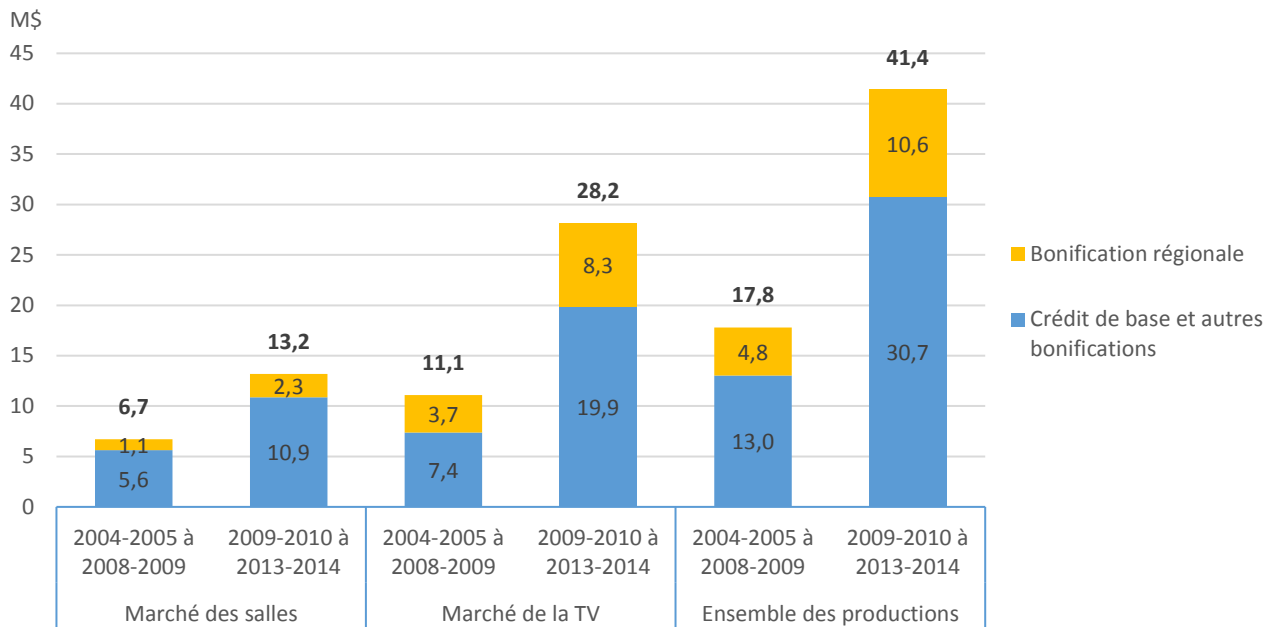


1. Le taux effectif du crédit d'impôt donne la part du crédit d'impôt dans la part québécoise du devis. La part québécoise du devis exclut l'apport des coproducteurs.
2. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 13

Valeur cumulative du crédit d'impôt québécois et de la bonification régionale pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

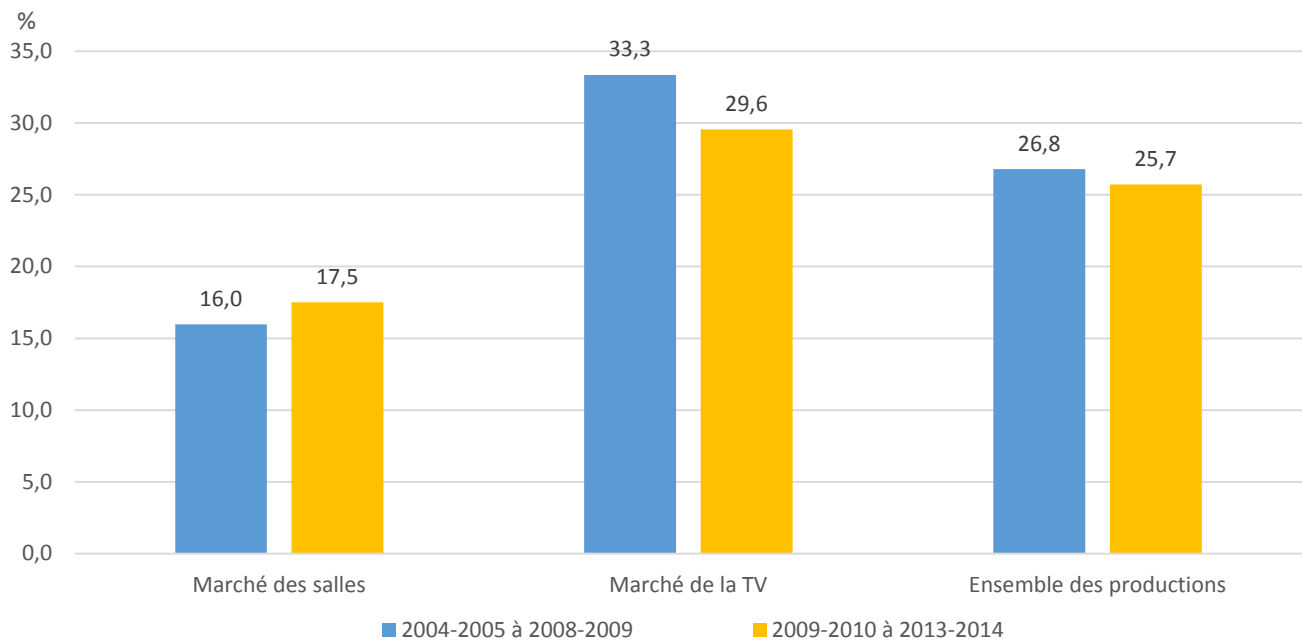


1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursables pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 14

Part de la bonification régionale dans le crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le premier marché, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

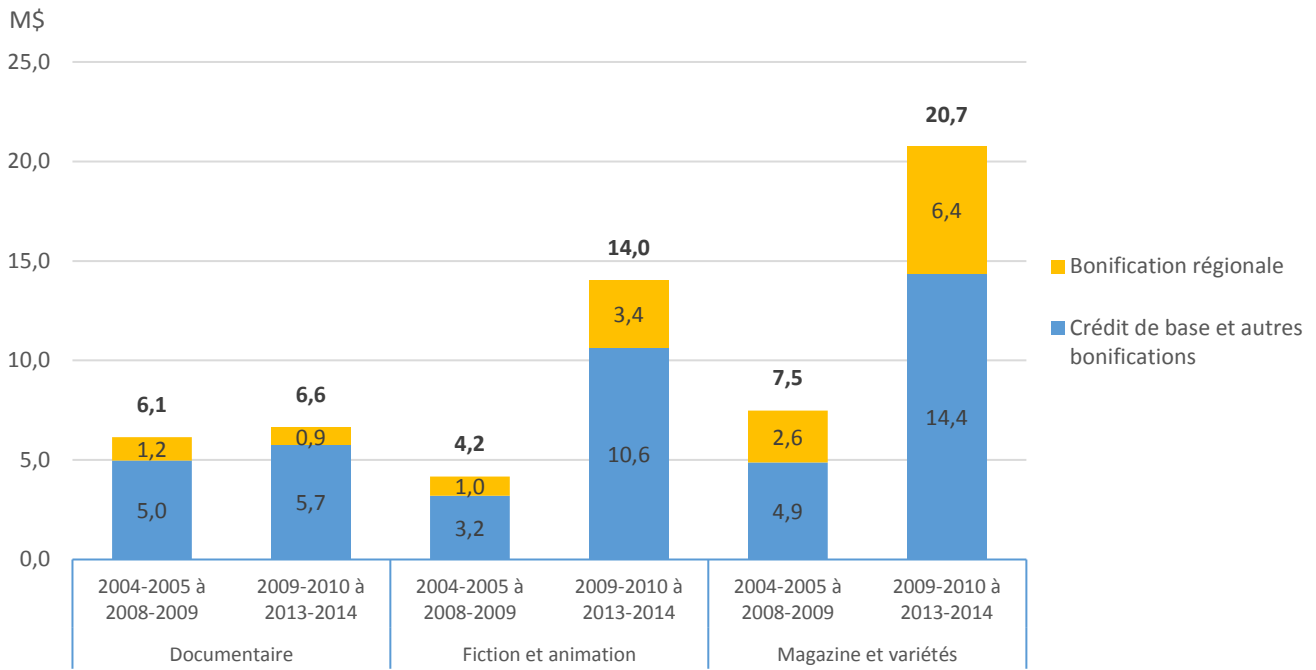


1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 15

Valeur du crédit d'impôt québécois et de la bonification régionale pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

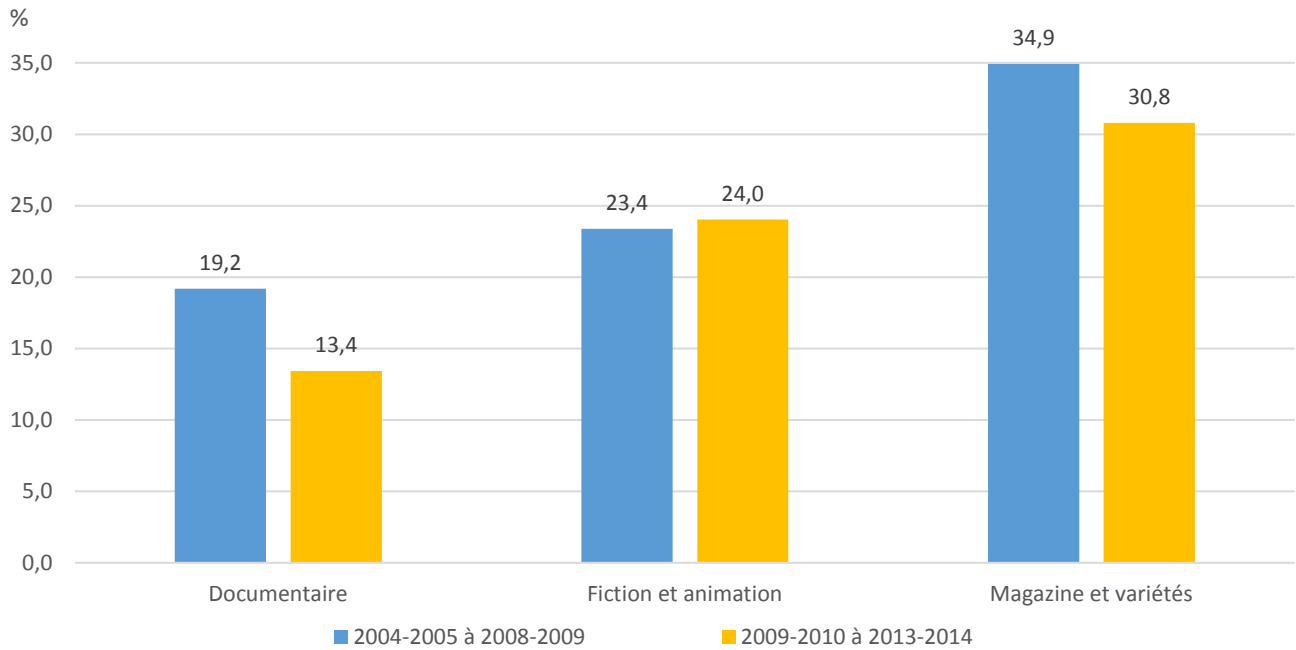


1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 16

Part de la bonification régionale dans le crédit d'impôt québécois pour les productions cinématographiques et télévisuelles indépendantes¹, selon le genre, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014



1. Il s'agit de productions admissibles au crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle (Québec). Ces données sont basées sur les décisions préalables émises pour les producteurs de la région de la Capitale-Nationale.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 7

Investissements et subventions de la SODEC, selon le secteur d'intervention, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014

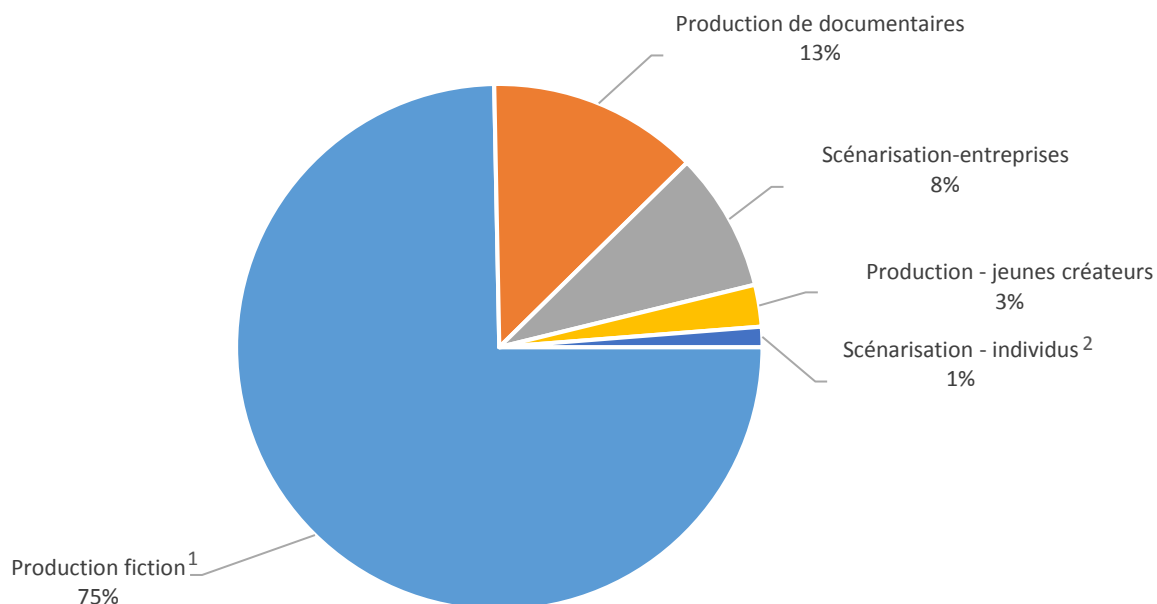
	Projets n	Contribution \$	Contribution moyenne par projet \$
2004-2005 à 2008-2009			
Scénarisation ¹	37	639 290	17 278
Production ¹	30	4 340 500	144 683
Distribution, promotion et diffusion	43	1 106 663	25 736
Total	110	6 086 453	55 331
2009-2010 à 2013-2014			
Scénarisation ¹	25	379 550	15 182
Production ¹	17	5 045 150	296 774
Distribution, promotion et diffusion	42	564 848	13 449
Total	84	5 989 548	71 304
2004-2005 à 2013-2014 (10 ans)			
Scénarisation ¹	62	1 018 840	16 433
Production ¹	47	9 385 650	199 695
Distribution, promotion et diffusion	85	1 671 511	19 665
Total	194	12 076 001	62 247

1. Incluant l'aide aux jeunes créateurs.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 17

Répartition de l'investissement de la SODEC dans la production et la scénarisation, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014



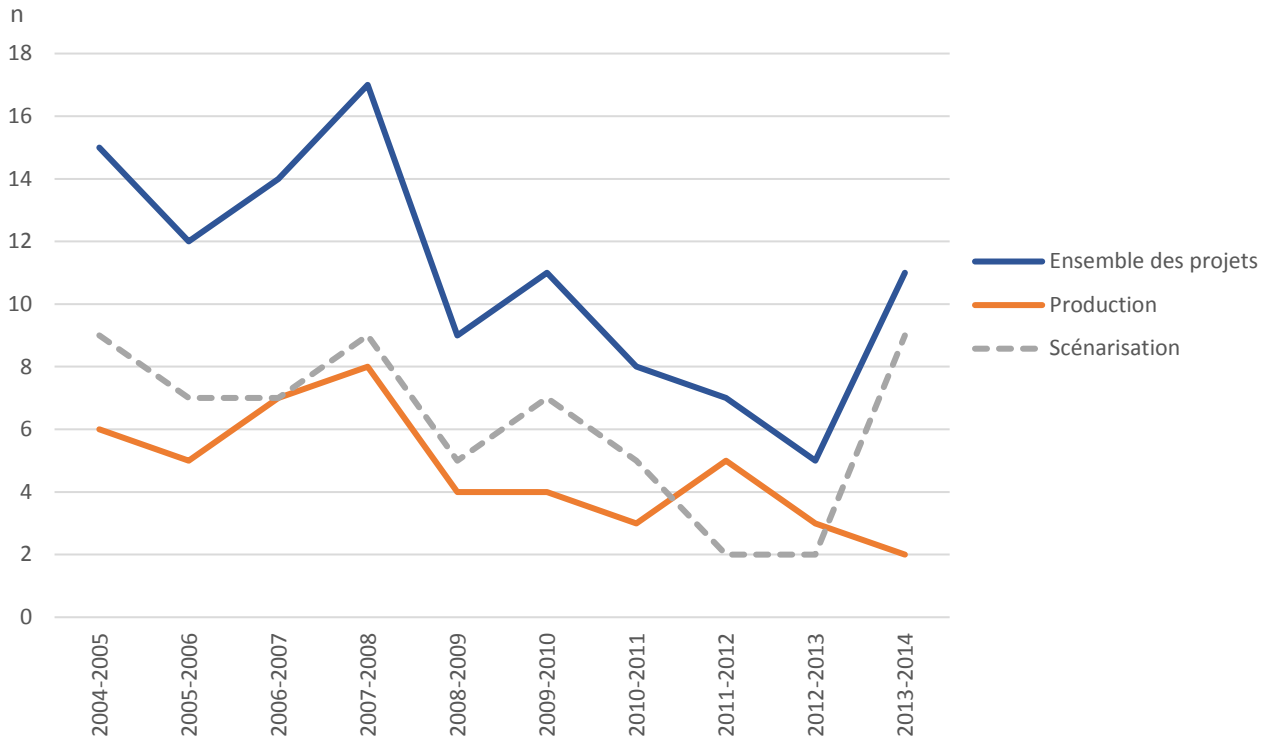
1. La production de fictions inclut les longs métrages et les courts métrages.

2. Incluant l'aide aux jeunes créateurs.

Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Figure 18

Projets de production et de scénarisation soutenus par la SODEC, Capitale-Nationale, 2004-2005 à 2013-2014



Source : Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Tableau 8

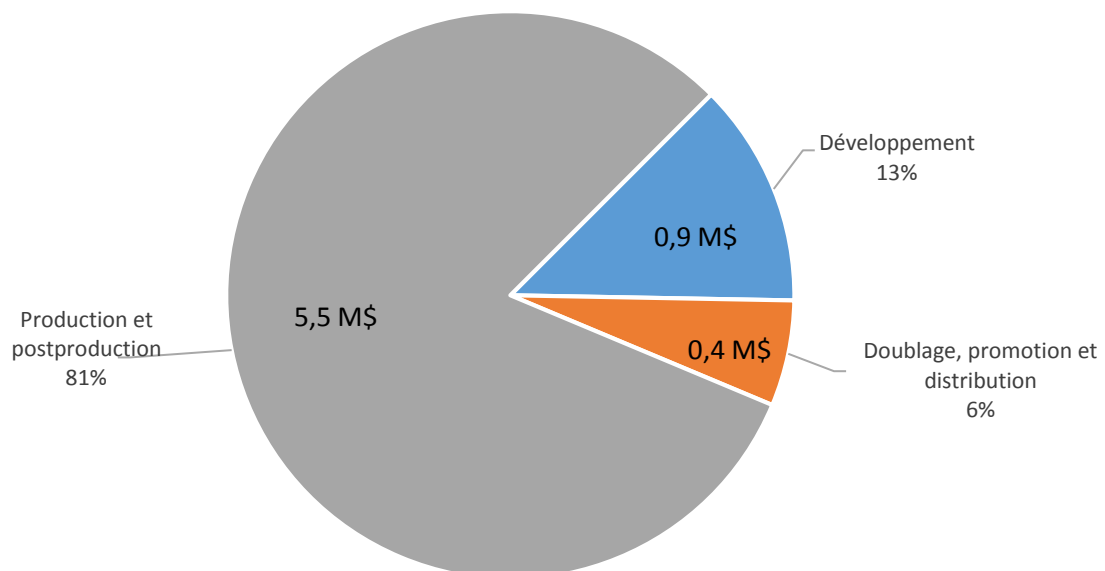
Projets soutenus par Téléfilm Canada, selon le secteur, Ville de Québec, 2005-2006 à 2014-2015

	unité	2006-2007 à 2015-2016 (10 ans)		2011-2012 à 2015-2016 (5 ans)	
		Total	Moyenne annuelle	Total	Moyenne annuelle
Développement					
Projets	n	62	6,2	35	7,0
Contribution	\$	1 794 183	179 418	864 460	172 892
Moyenne par projet	\$	28 938	...	24 699	...
Production et postproduction					
Projets	n	19	1,9	8	1,6
Contribution	\$	8 736 235	873 624	5 487 139	1 097 428
Moyenne par projet	\$	459 802	...	685 892	...
Doublage, promotion et distribution					
Projets	n	36	3,6	14	2,8
Contribution	\$	798 234	79 823	407 271	81 454
Moyenne par projet	\$	22 173	...	29 091	...
Total					
Projets	n	117	11,7	57	11,4
Contribution	\$	11 328 652	1 132 865	6 758 870	1 351 774
Moyenne par projet	\$	96 826	...	118 577	...

Source : Téléfilm Canada.

Figure 19

Répartition des investissements de Téléfilm Canada, selon le secteur, Ville de Québec, 2011-2012 à 2015-2016



Source : Téléfilm Canada.

Tableau 9

Projets de productions télévisuelles¹ soutenus par le Fonds des médias du Canada², Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015

	unité	2005-2006 à 2009-2010	2010-2011 à 2014-2015 ³	2005-2006 à 2014-2015
Financement versé par le FMC	M\$	7,2	11,9	19,1
Devis totaux	M\$	31,4	80,7	112,1
Projets	n	46	56	102
Heures	n	183	414	597
Financement moyen par projet	k\$	156,2	212,9	187,4
Devis moyen par projet	k\$	682,3	1 440,8	1 098,7
Nombre d'heures par projet	n	4,0	7,4	5,8
Devis horaire moyen	k\$	172,0	194,9	187,9

1. Ces données portent sur les projets de langue française. Sept projets de production en langue autochtone ont aussi été financés, mais les données détaillées (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles.

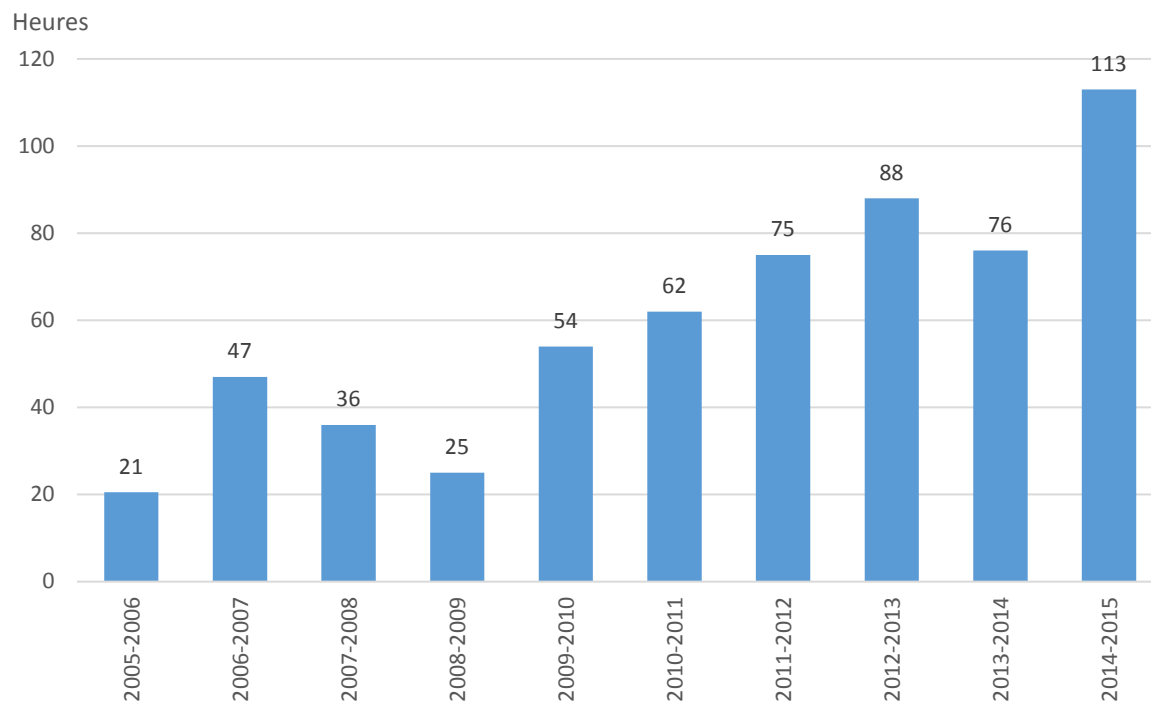
2. Fonds canadien de la télévision avant 2010-2011.

3. Il s'agit de projets de productions télévisuelles et de médias numériques convergents.

Source : Fonds des médias du Canada.

Figure 20

Volume de productions télévisuelles^{1,2} soutenues par le Fonds des médias du Canada³, en nombre d'heures, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015



1. Ces données portent sur les projets de langue française. Sept projets de production en langue autochtone ont aussi été financés, mais les données détaillées (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles.

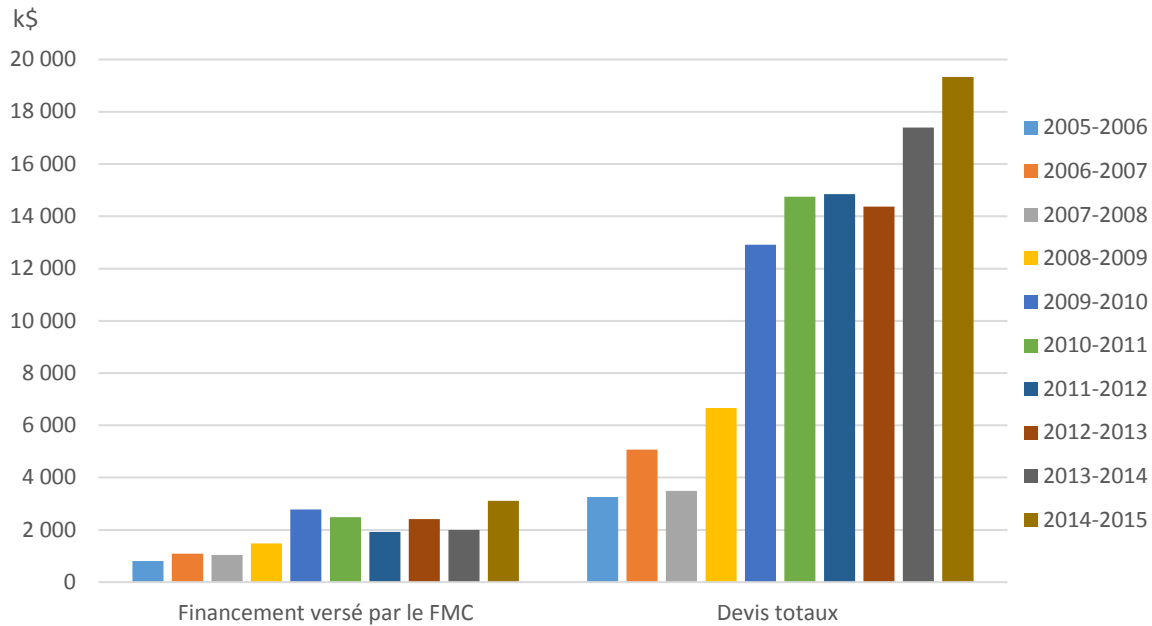
2. Il s'agit de projets de productions télévisuelles et de médias numériques convergents de 2010-2011 à 2014-2015.

3. Fonds canadien de la télévision avant 2010-2011.

Source : Fonds des médias du Canada.

Figure 21

Financement octroyé à des projets de productions télévisuelles^{1,2} et devis totaux des projets soutenus par le Fonds des médias du Canada³, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015

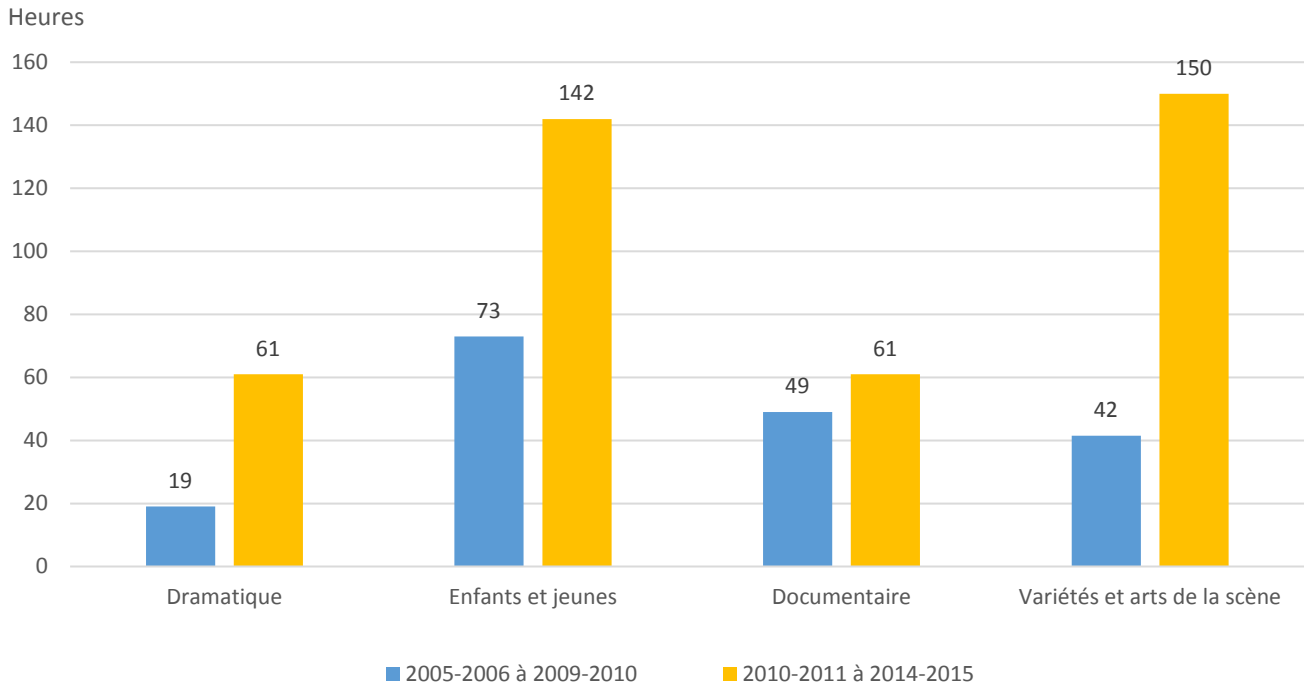


1. Ces données portent sur les projets de langue française. Sept projets de production en langue autochtone ont aussi été financés, mais les données détaillées (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles.
2. Il s'agit de projets de productions télévisuelles et de médias numériques convergents de 2010-2011 à 2014-2015.
3. Fonds canadien de la télévision avant 2010-2011.

Source : Fonds des médias du Canada.

Figure 22

Volume de productions télévisuelles^{1,2} soutenues par le Fonds des médias du Canada³, en nombre d'heures, selon le genre, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015



1. Ces données portent sur les projets de langue française. Sept projets de production en langue autochtone ont aussi été financés, mais les données détaillées (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles.

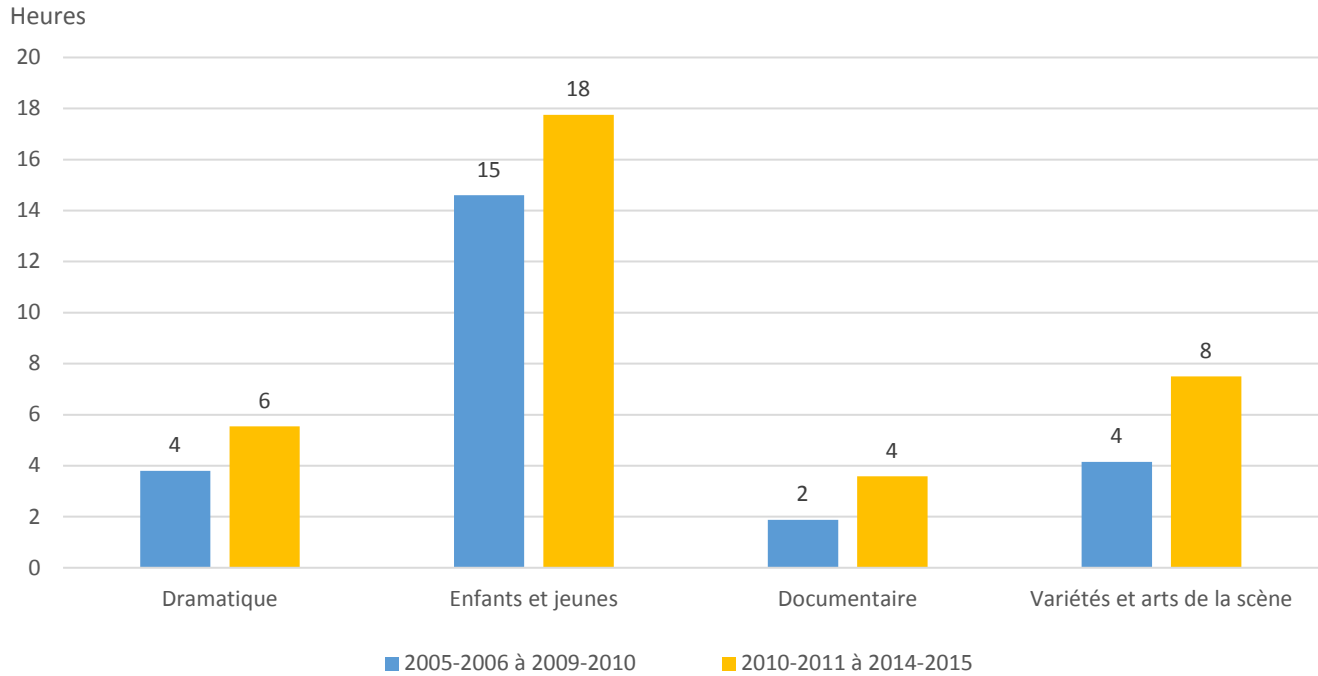
2. Il s'agit de projets de productions télévisuelles et de médias numériques convergents de 2010-2011 à 2014-2015.

3. Fonds canadien de la télévision avant 2010-2011.

Source : Fonds des médias du Canada.

Figure 23

Nombre moyen d'heures des projets de productions télévisuelles^{1,2} soutenus par le Fonds des médias du Canada³, selon le genre, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015



1. Ces données portent sur les projets de langue française. Sept projets de production en langue autochtone ont aussi été financés, mais les données détaillées (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles.
2. Il s'agit de projets de productions télévisuelles et de médias numériques convergents de 2010-2011 à 2014-2015.
3. Fonds canadien de la télévision avant 2010-2011.

Source : Fonds des médias du Canada.

Tableau 10

Projets de productions télévisuelles¹ soutenus par le Fonds des médias du Canada², selon le genre, Capitale-Nationale, 2005-2006 à 2014-2015

	2005-2006 à	2010-2011 à	2005-2006 à	2010-2011 à
	2009-2010	2014-2015 ³	2009-2010	2014-2015 ³
	n		%	
Nombre de projets				
Dramatique	5	11	10,9	19,6
Enfants et jeunes	5	8	10,9	14,3
Documentaire	26	17	56,5	30,4
Variétés et arts de la scène	10	20	21,7	35,7
Nombre d'heures				
Dramatique	19	61	10,4	14,7
Enfants et jeunes	73	142	40,0	34,3
Documentaire	49	61	26,8	14,7
Variétés et arts de la scène	42	150	22,7	36,2
Financement versé par le FMC				
	k\$		%	
Dramatique	2 278	2 329	31,7	19,5
Enfants et jeunes	992	3 093	13,8	25,9
Documentaire	3 086	2 575	42,9	21,6
Variétés et arts de la scène	831	3 928	11,6	32,9

1. Ces données portent sur les projets de langue française. Sept projets de production en langue autochtone ont aussi été financés, mais les données détaillées (genres, nombre d'heures, devis) ne sont pas disponibles.

2. Fonds canadien de la télévision avant 2010-2011.

3. Il s'agit de projets de productions télévisuelles et de médias numériques convergents.

Source : Fonds des médias du Canada.

Tableau 11

Projets expérimentaux (développement, production et mise en marché) et projets télévisuels et convergents soutenus par le Fonds des médias du Canada, selon le type de projet, Capitale-Nationale, 2010-2011 à 2014-2015

	unité	Projets expérimentaux ¹	Projets télévisuels et convergents ²
Nombre de projets	n	30	56
Financement versé par le FMC	k\$	12 014	11 924
Devis totaux soutenus	k\$	18 280	80 682
Financement moyen par projet	k\$	400,5	212,9
Devis moyen	k\$	609,3	1 440,8

1. Incluant les phases de développement, de production et de mise en marché.

2. Incluant seulement la production. Excluant les projets de langue autochtone.

Source : Fonds des médias du Canada.

Tableau 12

**Bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour la recherche et la création, dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo¹
Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014**

	Total		Moyenne par projet
	n	\$	\$
2004-2005 et 2005-2006	8	142 821	17 853
2006-2007 et 2007-2008	7	103 500	14 786
2008-2009 et 2009-2010	5	67 000	13 400
2010-2011 et 2011-2012	7	168 585	24 084
2012-2013 et 2013-2014	6	111 048	18 508
Total	33	592 954	17 968

1. Avant 2012-2013, ces bourses comportent une partie des bourses attribuées dans le domaine des arts médiatiques.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Tableau 13

Bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour la recherche et la création, dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo¹ selon la discipline, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014

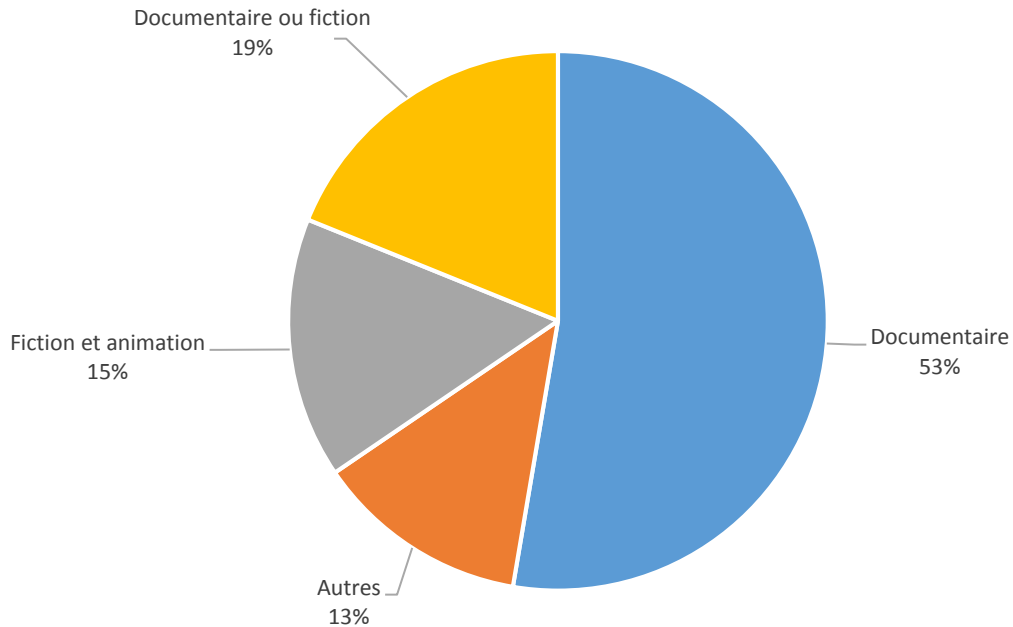
	n	%	\$	%
Documentaire	16	48,5	312 333	52,7
Fiction et animation	6	18,2	92 700	15,6
Documentaire ou fiction	6	18,2	111 921	18,9
Autres	5	15,2	76 000	12,8
Total	33	100,0	592 954	100,0

1. Avant 2012-2013, ces bourses comportent une partie des bourses attribuées dans le domaine des arts médiatiques.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Figure 24

Répartition de la valeur des bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour la recherche et la création, dans des disciplines associées au cinéma et à la vidéo¹, selon la discipline, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, 2004-2005 à 2013-2014



1. Avant 2012-2013, ces bourses comportent un sous-ensemble de celles attribuées dans le domaine des arts médiatiques.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Tableau 14

Bourses attribuées par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les arts médiatiques¹, Capitale-Nationale (03) et Chaudière-Appalaches (12), 2004-2005 à 2013-2014

	Total arts médiatiques ²			Cinéma et vidéo		
	Régions 03 et 12	Ensemble du Québec	Part des régions 03 et 12	Régions 03 et 12	Ensemble du Québec	Part des régions 03 et 12
	\$		%	\$		%
2004-2005	44 400	1 973 528	2,2
2005-2006	183 150	2 341 604	7,8
2006-2007	72 000	2 213 241	3,3
2007-2008	139 500	2 602 397	5,4
2008-2009	60 859	2 496 230	2,4
2009-2010	57 279	2 554 343	2,2
2010-2011	89 000	2 826 687	3,1
2011-2012	208 335	2 971 817	7,0
2012-2013	43 750	2 672 850	1,6	43 750	2 379 596	1,8
2013-2014	89 373	2 618 409	3,4	72 023	2 391 593	3,0
Total	987 646	25 271 106	3,9

1. Incluant les bourses de recherche et création, de déplacement et autres types de bourses pour les artistes professionnels en arts médiatiques. La valeur des bourses dans les disciplines associées au cinéma et la vidéo constitue 60 % de la valeur des bourses attribuées pour l'ensemble des arts médiatiques entre 2004-2005 et 2013-2014.

2. Incluant les disciplines associées au cinéma et à la vidéo ainsi que les arts numériques.

Source : Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

Tableau 15

Sommaire de la mesure d'aide au démarrage de productions cinématographiques et télévisuelles, selon l'état d'avancement¹, Ville de Québec, 2010 à 2015

	Projets	Subventions	Devis de l'étape de démarrage	Devis de production
	n		\$	
Abandonné	4	81 500	129 062	.. ²
En développement	35	757 530	1 907 659	.. ²
Terminé ou en production	20	371 641	948 696	25 184 033
Total	59	1 210 671	2 985 416	90 682 225³
Moyenne annuelle	12	242 134	597 083	18 136 445
Moyenne par projet	...	20 520	50 600	1 710 985 ³
			%	
Subventions en % du devis de l'étape de démarrage			40,6	
Subventions en % du devis de production ³			1,2	

1. L'état d'avancement au 31 décembre 2015.

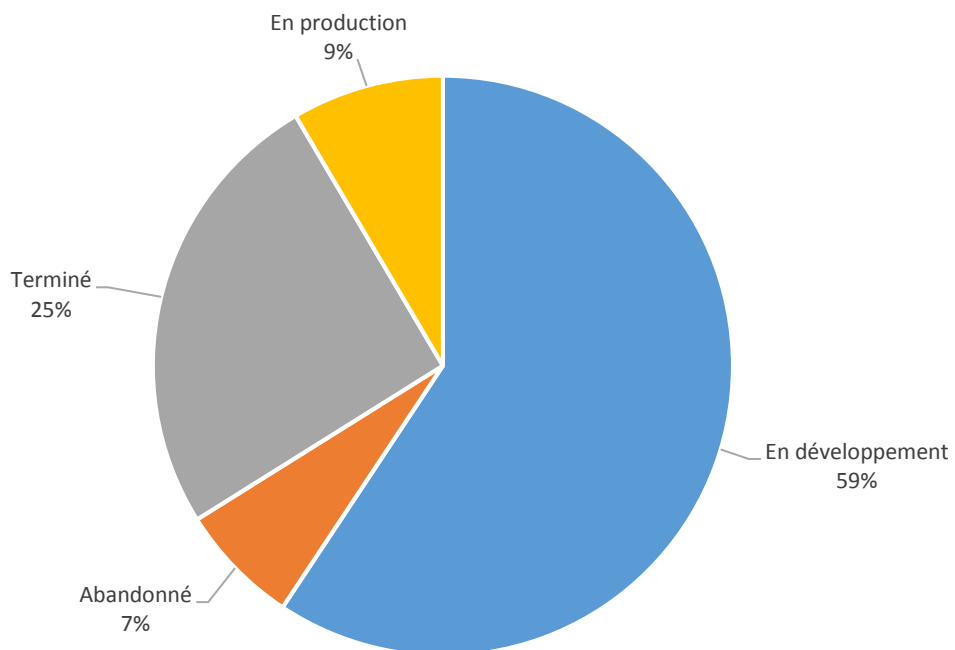
2. Les devis de productions de certaines productions sont inconnus au moment de la compilation.

3. Excluant les projets pour lesquels le devis de production n'est pas connu au moment de la compilation.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 25

Répartition des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon l'état d'avancement¹, Ville de Québec, 2010 à 2015

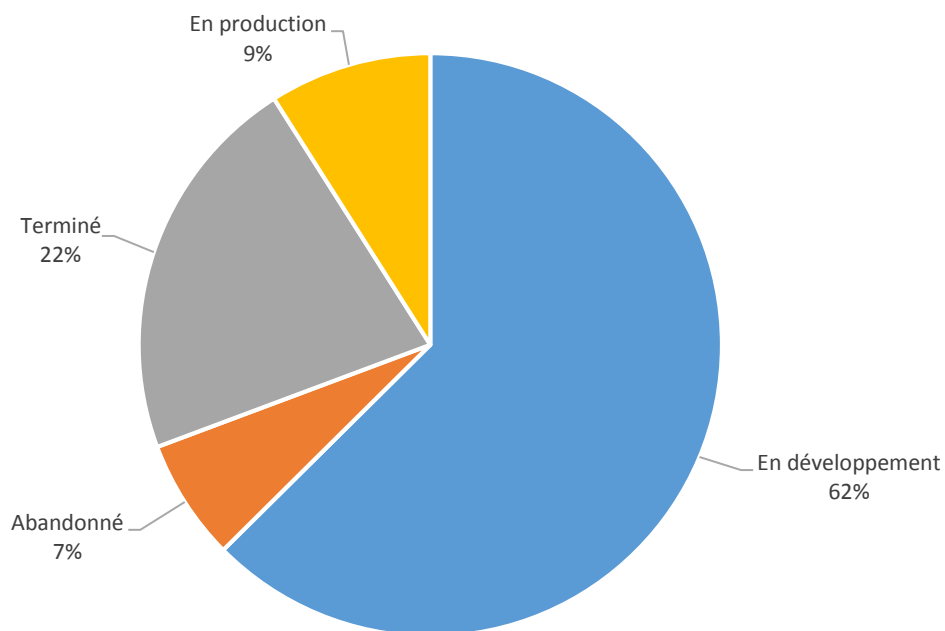


1. L'état d'avancement au 31 décembre 2015.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 26

Répartition de la valeur des subventions accordées aux projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon l'état d'avancement¹, Ville de Québec, 2010 à 2015

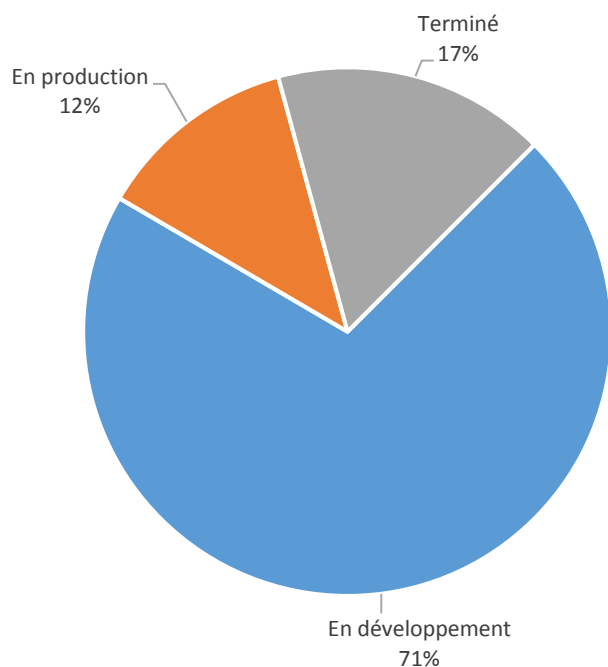


1. L'état d'avancement au 31 décembre 2015.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 27

Répartition de la valeur des devis de production¹ de projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon l'état d'avancement², Ville de Québec, 2010 à 2015



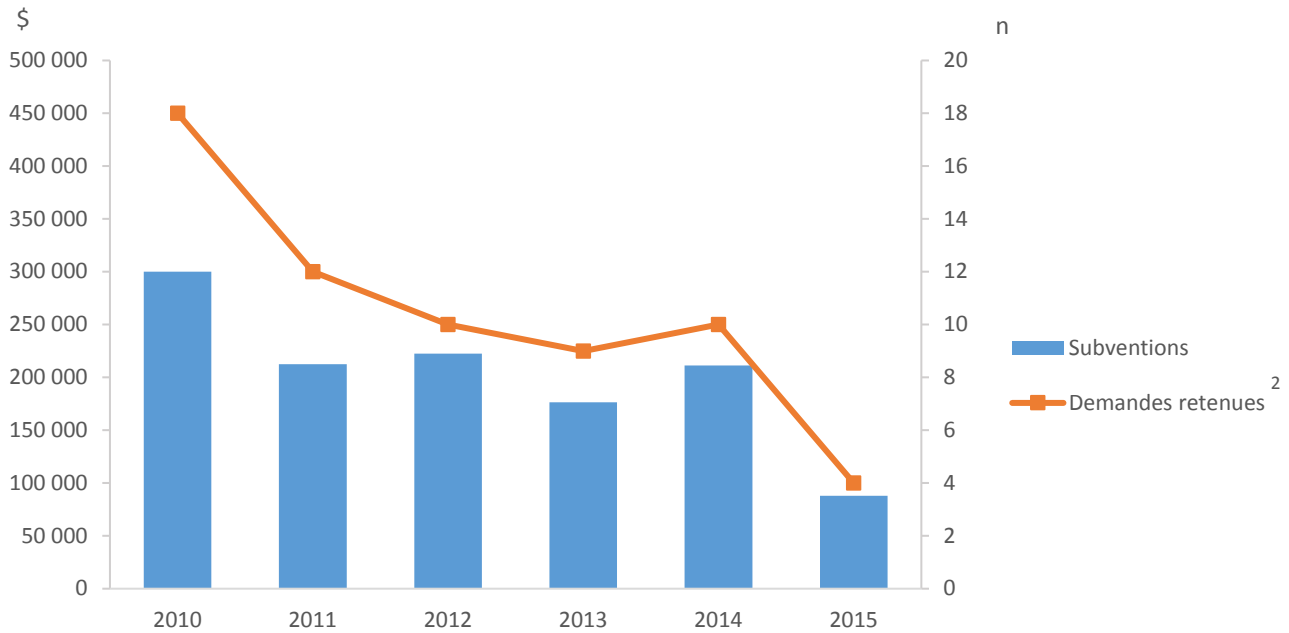
1. Excluant les projets abandonnés et les projets dont le devis est inconnu au moment de la compilation.

2. L'état d'avancement au 31 décembre 2015.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 28

Valeur totale des subventions accordées et nombre de demandes retenues par la mesure d'aide au démarrage, Ville de Québec, 2010 à 2015¹



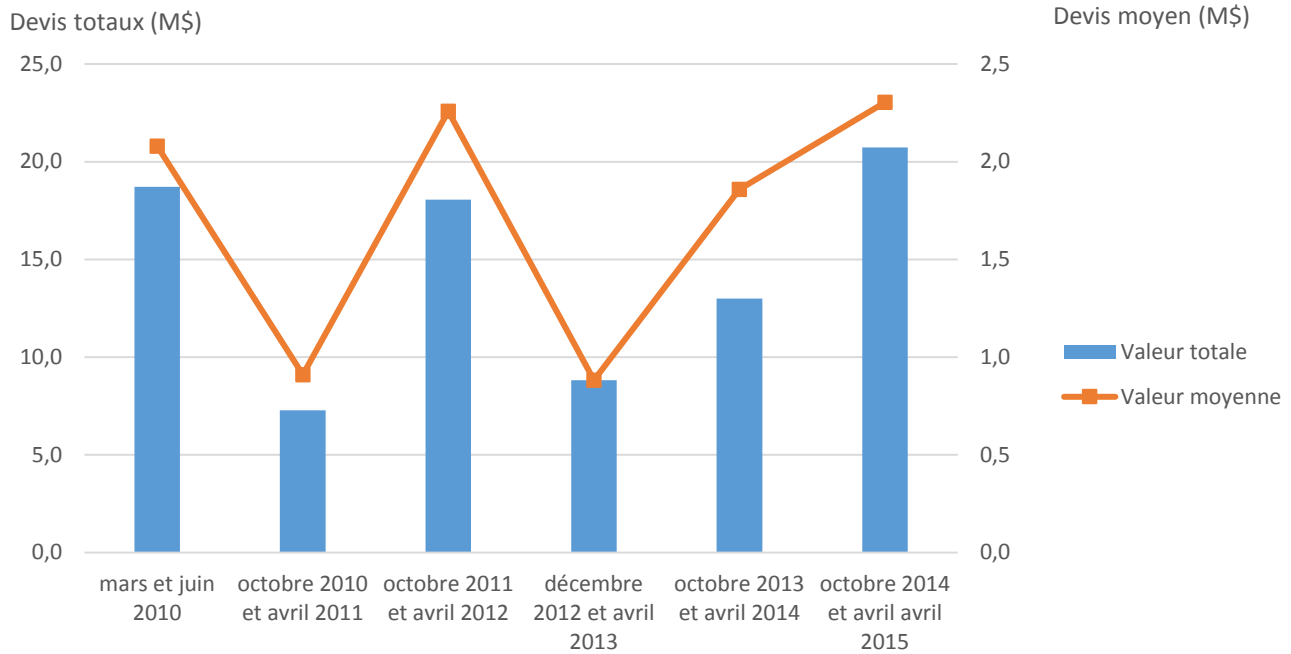
1. Selon l'année de dépôt des demandes d'aide. Il y avait trois périodes de dépôt de demandes en 2010, une en 2015 et deux dans chacune des autres années.

2. Le nombre de demandes retenues ici est plus grand que le nombre de projets soutenus parce qu'un projet peut obtenir de l'aide à plus d'une reprise.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 29

Valeur totale et moyenne des devis de production et nombre de projets soutenus¹ par la mesure d'aide au démarrage, Ville de Québec, 2010 à 2015²

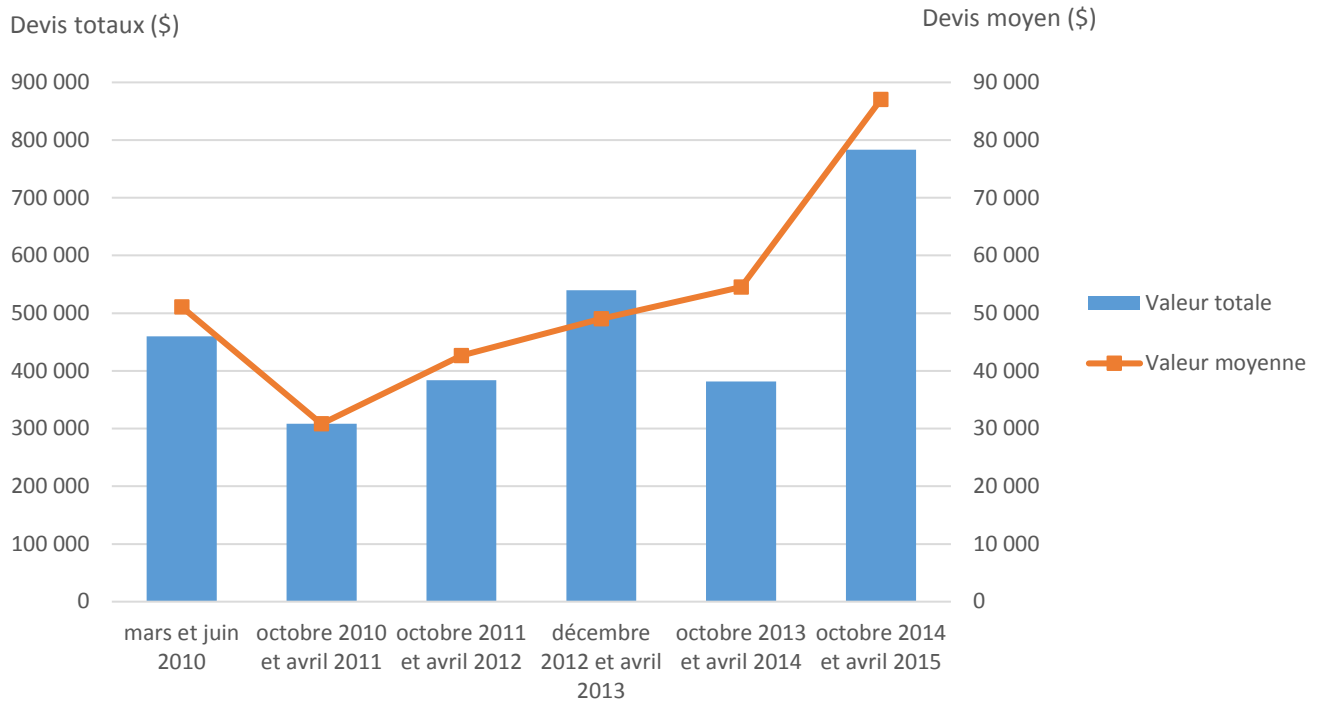


1. Excluant les projets abandonnés et les projets pour lesquels le devis de production est inconnu au moment de la compilation. Les devis des projets ayant reçu de l'aide plus qu'une fois sont comptés dans la période de dépôt la plus récente.
2. Chaque barre se rapporte à deux périodes de dépôt de demandes successives. Il y avait trois périodes de dépôt en 2010, une en 2015 et deux dans chacune des autres années.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 30

Valeur totale et moyenne des devis de démarrage des projets soutenus¹ par la mesure d'aide au démarrage, Ville de Québec, 2010 à 2015²



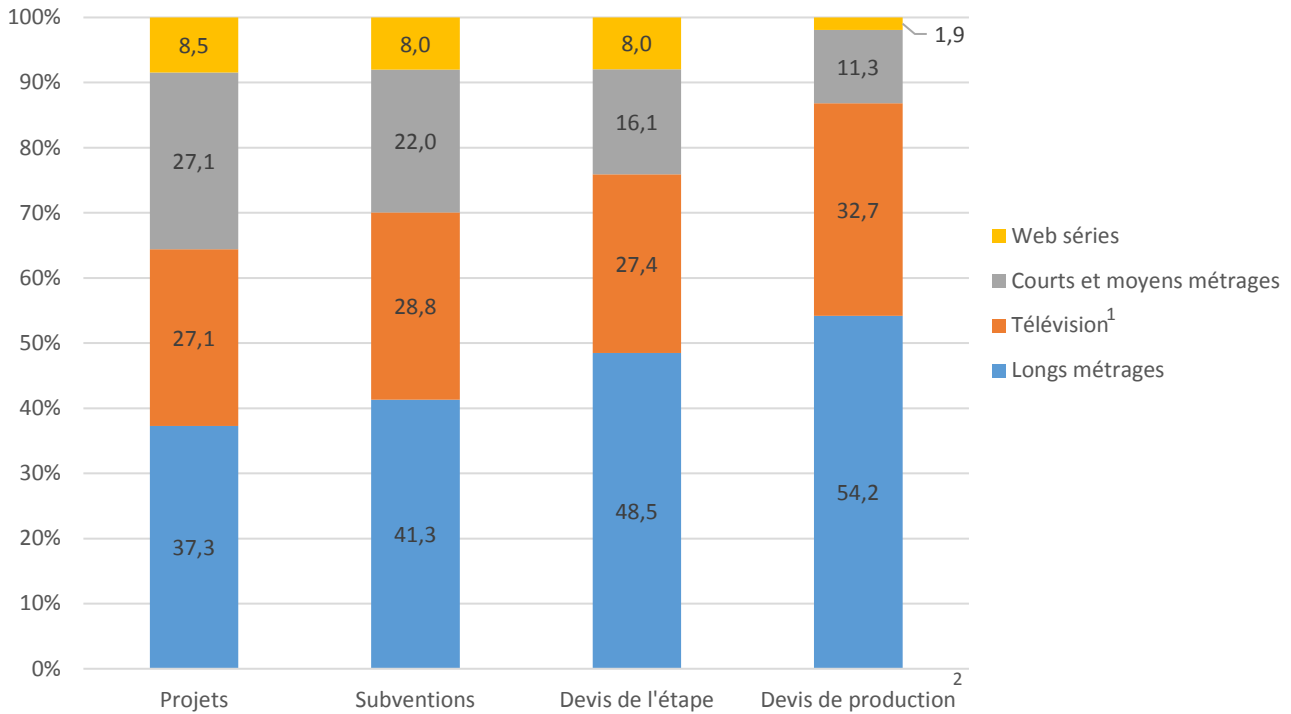
1. Excluant les projets abandonnés.

2. Chaque barre se rapporte à deux périodes de dépôt de demandes successives. Les devis des projets ayant reçu de l'aide pour plus qu'une étape sont additionnés et comptés dans la période de dépôt la plus récente. Il y avait trois périodes de dépôt en 2010, une en 2015 et deux dans chacune des autres années.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 31

Répartition des principales statistiques des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon le format, Ville de Québec, 2010 à 2015



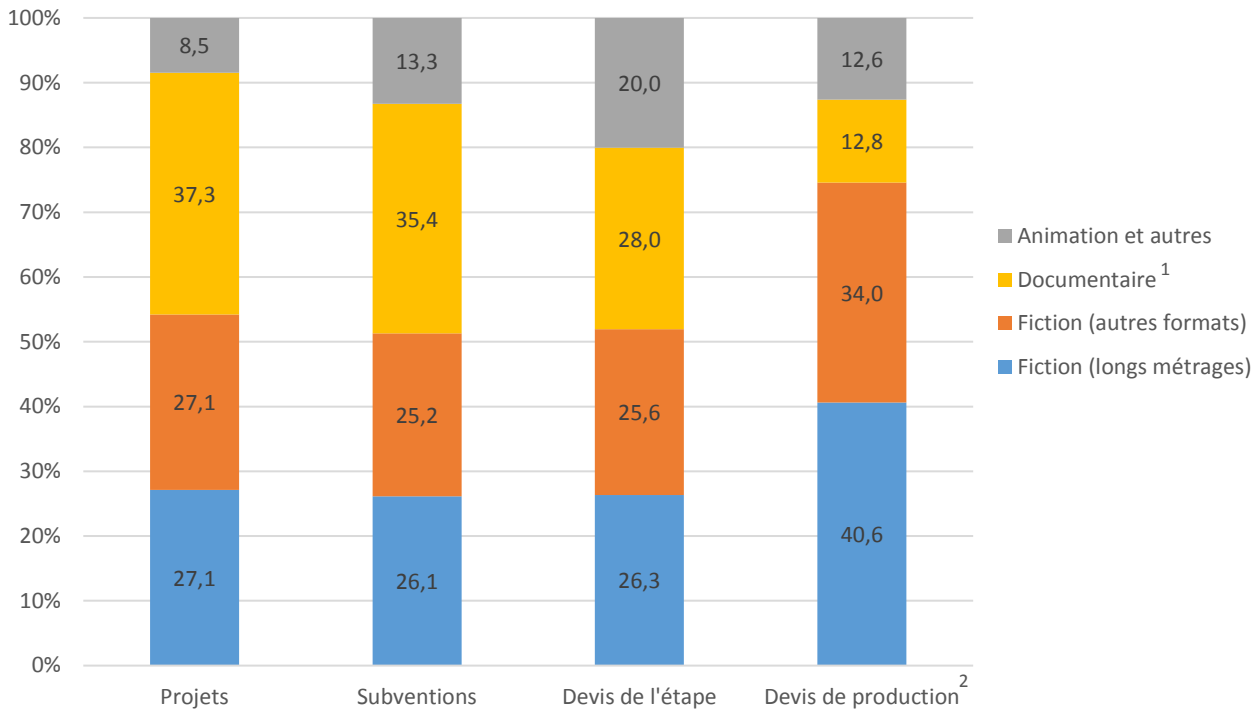
1. Les productions télévisuelles incluent des séries télévisées, des miniséries et des émissions uniques.

2. Excluant les projets pour lesquels le devis de production est inconnu au moment de la compilation.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Figure 32

Répartition des principales statistiques des projets soutenus par la mesure d'aide au démarrage, selon le genre, Ville de Québec, 2010 à 2015



1. Incluant des projets hybrides comme les docu-fictions.

2. Excluant les projets pour lesquels le devis de production est inconnu au moment de la compilation.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Tableau 16

Devis moyen des étapes de démarrage et de production¹ des projets soutenus² par la mesure d'aide au démarrage, selon le genre et selon le format, Ville de Québec, 2010 à 2015

	Devis moyen		Devis démarrage en % du devis production ¹
	Démarrage	Production ¹	
	\$		%
Selon le genre			
Fiction	50 385	2 444 891	2,1
Documentaire	37 939	580 584	6,7
Animation et autres	119 695	2 287 566	5,2
Selon le format			
Longs métrages	67 405	2 455 957	2,8
Télévision	52 282	1 979 342	2,7
CMM et WS ³	34 560	653 672	5,4
Ensemble des projets	51 934	1 698 366	3,1

1. Incluant seulement les projets pour lesquels les devis de production sont connus au moment de la compilation.

2. Excluant les projets abandonnés.

3. Courts et moyens métrages et web séries.

Source : Ville de Québec, Bureau des grands événements.

Main d'œuvre

Volume d'emplois et rémunération

Il n'existe pas de données régionales par secteur sur la main-d'œuvre. Ainsi, on ne connaît pas la taille de la main-d'œuvre occupée dans l'industrie audiovisuelle de la Capitale-Nationale. Selon les données de l'*Enquête sur la population active*, environ 8 % des emplois (13 600 personnes par année entre 2011 et 2015) dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs au Québec se trouvent dans la région administrative de la Capitale-Nationale (tableau 17 et figure 33). Or, ces données incluent beaucoup plus que les industries du cinéma et de la télévision.

Selon les données de l'Union des artistes (UDA), entre 2010 et 2014, 1 500 artistes par année œuvrent sous contrat avec des producteurs de la Capitale-Nationale dans le cadre d'ententes de l'UDA avec des télédiffuseurs, des producteurs et des associations de producteurs. Dans les données collectées et enregistrées par l'Union des artistes entre 2006 et 2015, il y a 5 888 artistes distincts sous contrat avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale

Entre 2010 et 2014, les artistes ont reçu des cachets de 18,5 M\$, soit 3,7 M\$ par année (tableau 18). Cela correspond à un cachet moyen de 2 460 \$ par année par artiste pour cette période, légèrement plus que le cachet moyen des années antérieures (figure 34). En fait, entre 2006 et 2015, le cachet moyen augmente de 3,3 % sur une base annuelle¹¹.

En l'absence de données précises ou complètes, une approche consiste à estimer l'emploi et la rémunération proportionnellement aux coûts de production. Par exemple, pour les estimations de l'incidence économique de la production audiovisuelle dans le *Rapport économique de la production sur écran au Canada*, Nordicité fait l'hypothèse que les dépenses de main-d'œuvre constituent 50 % du budget de production. Le nombre d'emplois est ensuite estimé en divisant ces dépenses en rémunération par une estimation de la rémunération moyenne dans l'industrie. Selon cette méthode très approximative, les devis de 44 M\$ pour 2013-2014 auraient généré 22 M\$ en rémunération et 380 emplois (en équivalents temps plein) en production¹².

11. Cela peut être attribué à une augmentation des cachets horaires ou du nombre d'heures de travail. Soulignons que l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2 % par année sur la même période.

12. Ce calcul utilise une rémunération moyenne de 57 930 \$, tirée des renseignements de Nordicité (2016), *Rapport économique de la production sur écran au Canada, 2015*. [En ligne]. [www.cmpa.ca/industry-information/profile] (Consulté le 16 février 2016).

Tableau 17

Emplois dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs et dans les professions des arts, de la culture et des loisirs, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013 à 2015

	2013	2014	2015	Moyenne annuelle	Part ¹
	k			2011-2015	%
	k			k	%
Capitale-Nationale					
Industries de l'information, culture et loisirs ²	15,8	15,1	12,3	13,6	7,7
Professions des arts, de la culture, du sport et des loisirs ³	15,0	17,5	11,7	14,8	9,6
Toutes les industries/professions	386,8	388,7	400,9	388,5	9,6
Ensemble du Québec					
Industries de l'information, culture et loisirs ²	180,5	181,9	171,3	176,4	...
Professions des arts, de la culture, du sport et des loisirs ³	145,7	167,3	151,8	154,0	...
Toutes les industries/professions	4 060,8	4 059,7	4 097,0	4 039,8	...

1. Part de la Capitale-Nationale dans l'ensemble du Québec.

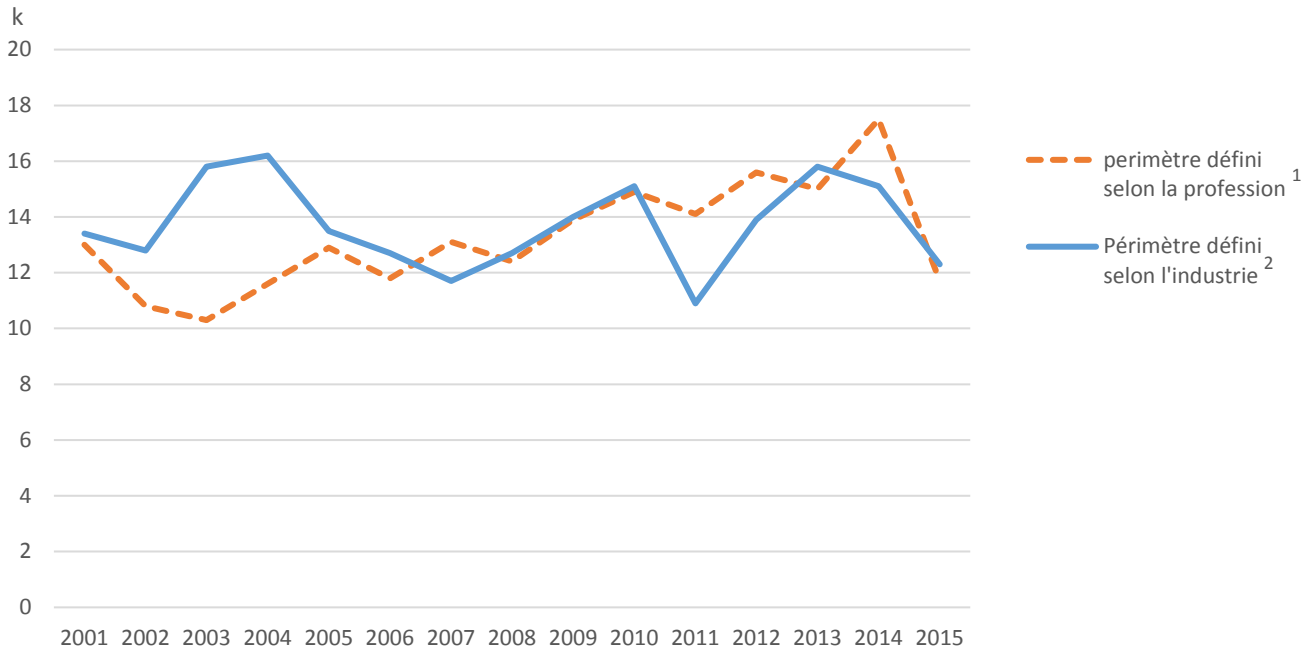
2. Cela inclut les emplois de toutes professions dans les établissements classés dans les catégories 51 et 71 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

3. Cela inclut tous les emplois dans les professions F de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), peu importe l'industrie.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableaux CANSIM 282-0125 et 282-0127 (consulté le 6 avril 2016).

Figure 33

Emplois dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs et dans les professions des arts, de la culture et des loisirs, Capitale-Nationale, 2001 à 2015



1. Cela inclut tous les emplois dans les professions F (professions des arts, de la culture, des sports et des loisirs) de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), peu importe l'industrie.

2. Cela inclut les emplois de toutes les professions dans les établissements classés dans les catégories 51 et 71 (industries de l'information, de la culture et des loisirs) du Système de classification des industries de l'Amérique du nord (SCIAN).

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableaux CANSIM 282-0125 et 282-0127 (consultés le 6 avril 2016).

Tableau 18

Artistes sous contrat et leurs cachets, dans le cadre des ententes de l'Union des artistes (UDA) avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale¹, 2010 à 2014

	Ententes n	Artistes ² n	Cachets M\$	Cachet moyen \$
2010	7	1 414	3,3	2 305
2011	8	1 361	3,5	2 545
2012	9	1 791	3,8	2 115
2013	10	1 546	4,3	2 778
2014	8	1 414	3,7	2 613
Moyenne annuelle 2010-2014	8	1 505	3,7	2 458

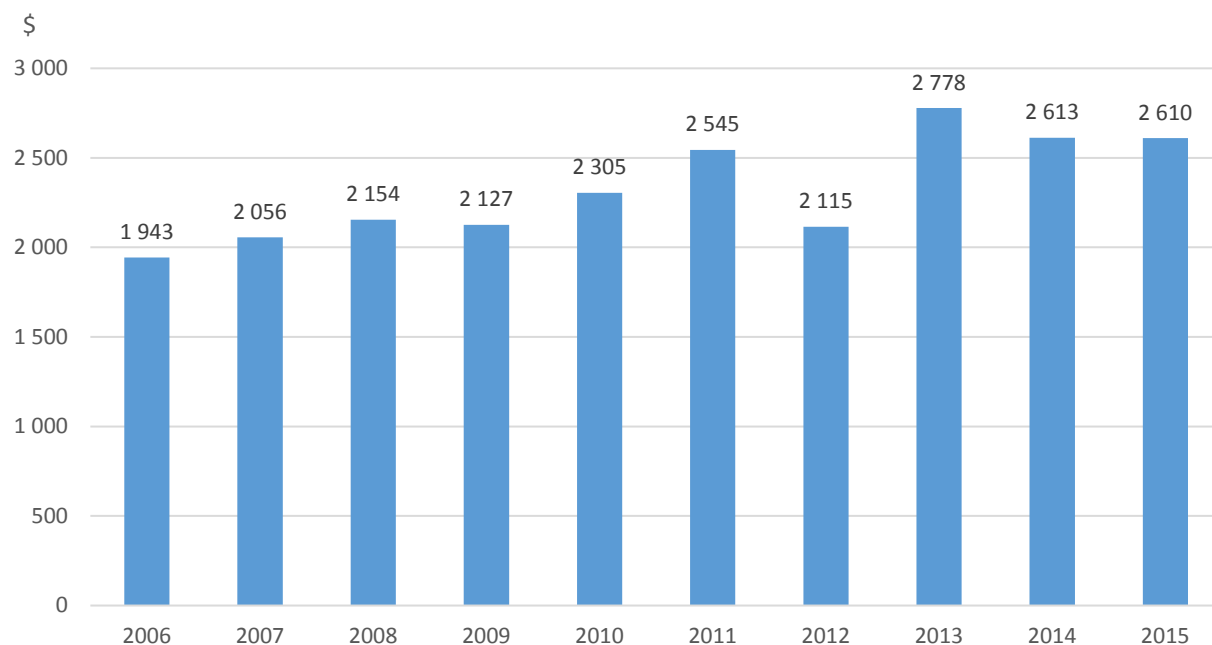
1. Ces données portent sur des productions des producteurs dont l'adresse se situe dans la région de la Capitale-Nationale. Ces données peuvent inclure celles de tournages à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale et omettre celles de tournages dans la région par des producteurs dont l'adresse se situe ailleurs au Québec.

2. Nombre d'artistes distincts.

Source : Union des artistes (UDA).

Figure 34

Cachets moyens¹ des artistes sous contrat dans le cadre des ententes de l'Union des artistes (UDA) avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale², 2006 à 2015³



1. Il s'agit du cachet moyen par artiste. Correspond au cachet total divisé par le nombre d'artistes sous contrat.

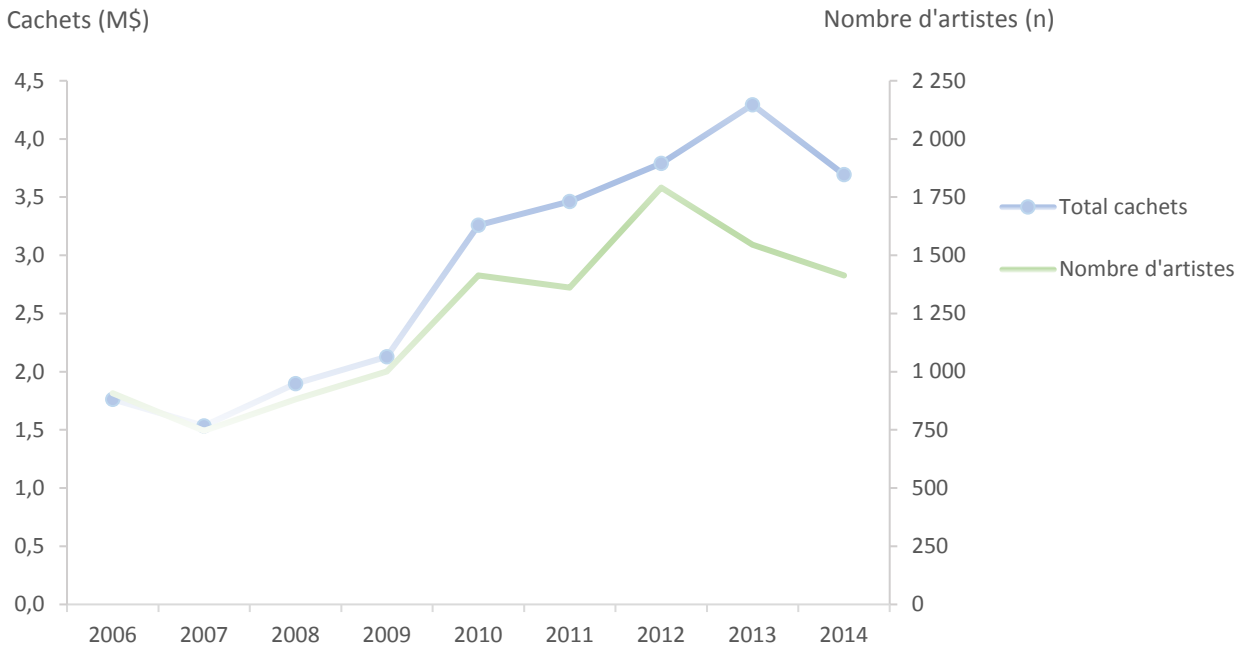
2. Ces données portent sur des productions des producteurs dont l'adresse se situe dans la région de la Capitale-Nationale. Ces données peuvent inclure celles de tournages à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale et omettre celles de tournages dans la région par des producteurs dont l'adresse se situe ailleurs au Québec.

3. Les résultats pour les premières années et pour 2015 sont basés sur des données partielles.

Source : Union des artistes (UDA).

Figure 35

Nombre d'artistes sous contrat et total des cachets¹ dans le cadre des ententes de l'UDA avec des producteurs de la région de la Capitale-Nationale, 2006 à 2014²



1. Ces données portent sur des productions des producteurs dont l'adresse se situe dans la région de la Capitale-Nationale. Ces données peuvent inclure celles de tournages à l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale et omettre celles de tournages dans la région par des producteurs dont l'adresse se situe ailleurs au Québec.

2. Les données des premières années sont incomplètes. Il n'est pas possible de connaître le degré de sous-estimation. Ainsi, ces données sont présentées à titre indicatif seulement.

Source : Union des artistes (UDA).

Il est important de réitérer que les données dans cette figure ne sont pas forcément complètes dans les premières années et qu'il n'est pas possible de connaître le degré de sous-estimation. Ces données ne peuvent pas témoigner de l'évolution de l'emploi dans le secteur pour la région et sont présentées à titre indicatif seulement.

Deux autres bémols s'imposent quant à l'interprétation des données de l'UDA. D'une part, ces contrats ne sont pas forcément associés à un tournage dans la région. D'autre part, les contrats pour des œuvres audiovisuelles produites dans la région de la Capitale-Nationale par des producteurs résidants dans d'autres régions du Québec ne sont pas inclus dans ces données. Par exemple, les contrats des artistes de Montréal avec des producteurs dont l'adresse est à Montréal, mais qui produisent des émissions à Québec, ne sont pas inclus.

Résultats d'exploitation des cinémas

Résultats d'exploitation des cinémas dans la Capitale-Nationale

La fréquentation des cinémas diminue depuis plusieurs années au Québec. En dépit d'une hausse en 2015, la région de la Capitale-Nationale n'échappe pas à la tendance déjà bien tracée. D'un sommet de 3,6 millions d'entrées en 2002, l'assistance chute à 2,1 millions en 2014 (figure 36).

Alors que 9 % de la population québécoise habite la Capitale-Nationale, la région compte pour 11 % de l'assistance et 12 % des recettes en 2014 (figure 37). De plus, le taux d'occupation, qui est un indicateur de l'adéquation entre l'offre et la demande, est plus élevé dans la Capitale-Nationale (15,7 %) que dans l'ensemble du Québec (9,9 %) (figure 38). Cela s'explique en partie par le nombre de projections relativement plus faible. Ainsi, la fréquentation par personne est plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec. En moyenne, les habitants de la Capitale-Nationale ont acheté 2,9 entrées chacun en 2014, tandis que dans l'ensemble du Québec, il se vend 2,3 entrées par habitant (tableau 19). Le taux d'occupation plus élevé est aussi tributaire de la densité de l'infrastructure dans la région par rapport à ailleurs au Québec. Il y a 6,4 écrans par 100 000 habitants dans la Capitale-Nationale en 2014, mais 9 écrans par 100 000 habitants¹³ pour l'ensemble du Québec (tableau 20).

La Capitale-Nationale se démarque aussi dans la fréquentation des films québécois et des films en français. D'une part, la part des films québécois est de 6,6 % de l'assistance dans la région en 2012, alors qu'elle est de 5,8 % dans l'ensemble du Québec (figure 39)¹⁴. D'autre part, les films diffusés en français obtiennent plus de 90 % de l'assistance dans la région, alors que c'est moins de 70 % dans l'ensemble du Québec¹⁵ (tableau 21).

Enfin, les cinémas de la Capitale-Nationale offrent une diversité de films. En 2014, ils ont accueilli 294 nouveaux films, incluant 46 films québécois. L'année précédente, ils en avaient accueilli 262, dont 36 films québécois (tableau 22). Cela correspond à environ 60 % des toutes les nouveautés présentées en salle au Québec. En fait, la Capitale-Nationale occupe la deuxième position, après Montréal, en ce qui concerne le nombre de nouveaux films présentés.

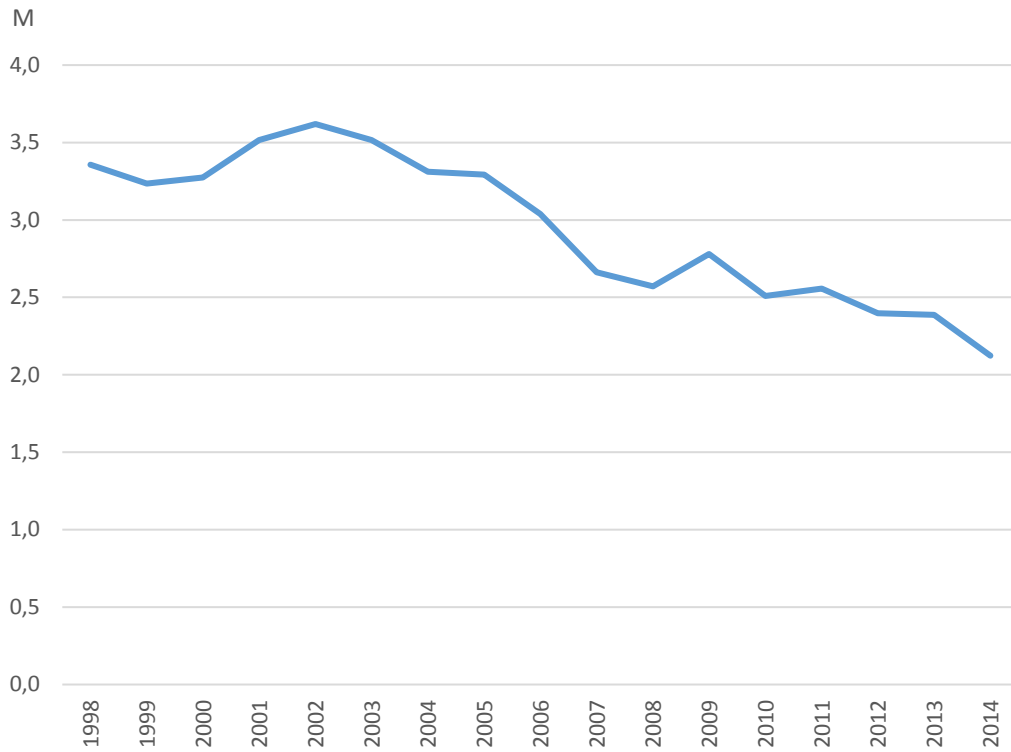
13. Cette dernière statistique est semblable pour la région de Chaudière-Appalaches : 6,5 écrans par 100 000 habitants en 2014.

14. La part de l'assistance ayant vu des films québécois est une donnée considérée comme confidentielle en 2013 et 2014.

15. La région de Montréal influence lourdement le résultat global, car la part du français n'y est que de 34 %. Pour les régions autres que Montréal et la Capitale-Nationale, les films avec des projections en français obtiennent 84 % de l'assistance en 2014.

Figure 36

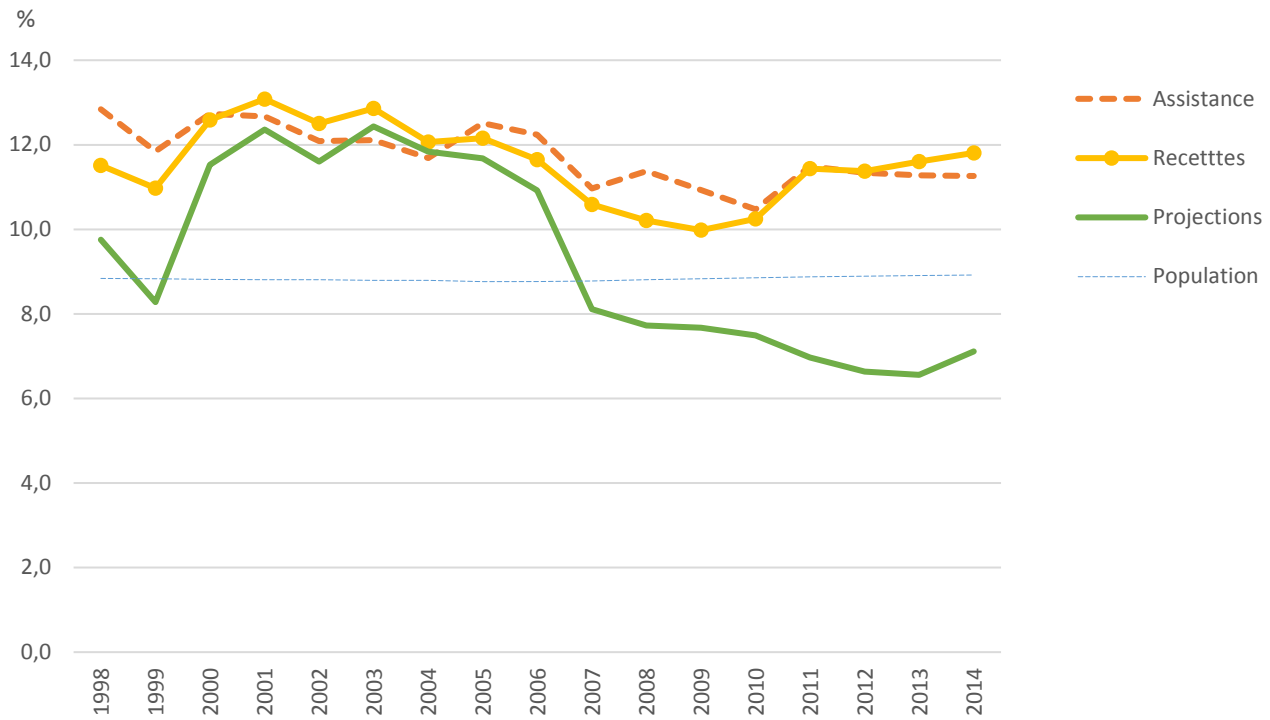
Assistance dans les cinémas, Capitale-Nationale, 1998 à 2014



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 37

Part de la Capitale-Nationale dans les résultats d'exploitation des cinémas au Québec, 1998 à 2014



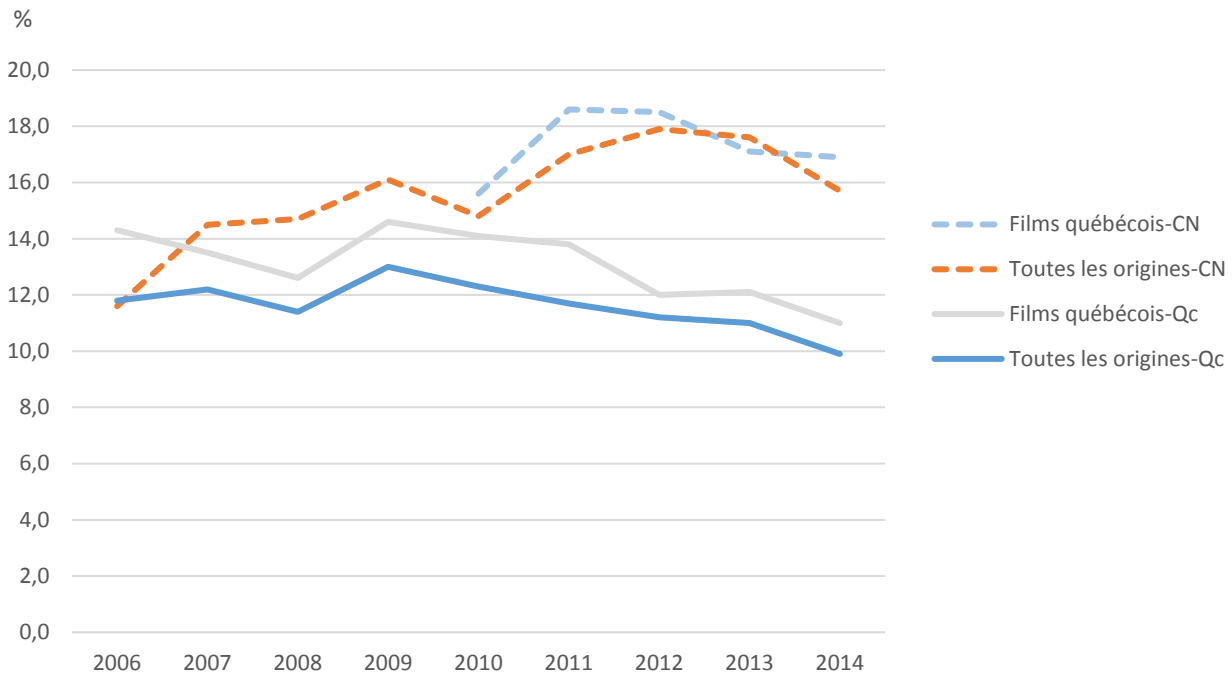
Sources :

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les données de population proviennent des tableaux *Population selon l'âge et le sexe, 1996-2015* et *Population du Québec, 1971-2015*, [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html].

Figure 38

Taux d'occupation¹ des cinémas pour les films québécois et pour tous les films, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2006 à 2014



1. Le taux d'occupation est égal au nombre d'entrées (assistance) dans les cinémas divisé par le nombre de fauteuils disponibles, multiplié par 100.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 19

Résultats d'exploitation des cinémas, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2004, 2009 et 2014

	unité	Capitale-Nationale			Ensemble du Québec		
		2004	2009	2014	2004	2009	2014
Projections	k	113,7	73,4	66,1	960,4	955,8	928,9
Assistance	M	3,3	2,8	2,1	28,3	25,4	18,9
Recettes	M\$	21,6	18,5	17,8	178,7	185,8	150,5
Population	k	662,4	692,4	732,8	7 535,3	7 843,5	8 214,9
Nombre d'entrées par habitant	n	5,0	4,0	2,9	3,8	3,2	2,3

Sources :

Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

 Les données de population proviennent des tableaux *Population selon l'âge et le sexe, 1996-2015* et *Population du Québec, 1971-2015*.

 [En ligne]. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/index.html>].

Tableau 20

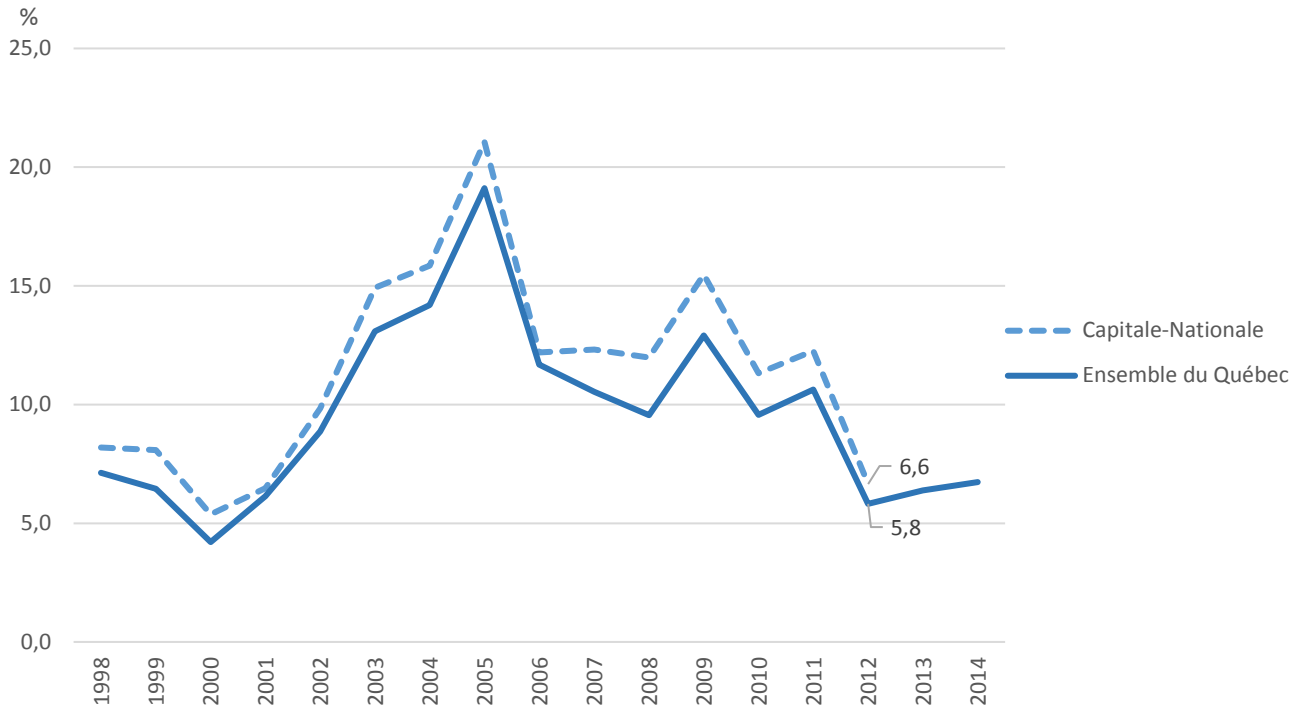
Nombre et caractéristiques des cinémas, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2009 à 2014

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Capitale-Nationale							
Établissements actifs	n	8	8	8	6	6	6
Établissements actifs	n/100 000 hab.	1,2	1,1	1,1	0,8	0,8	1,0
Écrans	n	54	54	54	41	41	46
Écrans	n/100 000 hab.	7,8	7,7	7,6	5,7	5,7	6,4
Ensemble du Québec							
Établissements actifs	n	118	114	110	105	100	99
Établissements actifs	n/100 000 hab.	1,5	1,4	1,4	1,3	1,2	1,2
Écrans	n	784	772	765	745	738	731
Écrans	n/100 000 hab.	10	9,7	9,6	9,2	9,0	9,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 39

Part de l'assistance ayant vu des films québécois, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 1998 à 2014



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 21

Part des projections en français dans l'ensemble des projections, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2012 et 2014

	Capitale-Nationale		Ensemble du Québec	
	2012	2014	2012	2014
	%			
Projections en français	93,0	87,4	73,0	72,1
Assistance aux projections en français	93,7	91,1	70,9	69,5
Recettes des projections en français	93,7	91,1	69,4	68,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 22

Nombre de nouveaux films diffusés selon l'origine des films, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Québec		États-Unis		Autres		Ensemble des nouveaux films	
	n	%	n	%	n	%	n	%
2013								
Capitale-Nationale	36	67,9	128	68,8	98	48,3	262	59,3
Ensemble du Québec	53	100,0	186	100,0	203	100,0	442	100,0
2014								
Capitale-Nationale	46	63,0	121	72,9	127	54,7	294	62,4
Ensemble du Québec	73	100,0	166	100,0	232	100,0	471	100,0

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Coup d'œil

Tableau 23

Soutien à la production cinématographique et télévisuelle, région de la Capitale-Nationale et ensemble du Québec

	Période	Capitale-	Ensemble	Part de la Capitale-
		Nationale	du Québec	Nationale
		M\$		%
CIRQ ¹	2009-2010 à 2013-2014	41,4	585,3	7,1
Part québécoise du devis des productions admissibles au CIRQ	2009-2010 à 2013-2014	164,4	3 115,2	5,3
Investissement de la SODEC en production ²	2009-2010 à 2013-2014	5,0	127,0	4,0
Devis des projets soutenus à la production par la SODEC	2009-2010 à 2014-2015	30,8	776,0	4,0
Investissement de Téléfilm Canada en production	2011-2012 à 2015-2016	5,5	156,9	3,5
Financement versé par le Fonds des médias du Canada	2010-2011 à 2014-2015	11,9

1. Crédit d'impôt remboursable pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise

2. Incluant l'aide aux jeunes créateurs - production.

Sources:

Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

SODEC, Rapports annuels 2009-2010 à 2013-2014. [En ligne]. [www.sodec.gouv.qc.ca/fr/page/route/5/99] (Consulté le 2 septembre 2016).

Téléfilm Canada

Téléfilm Canada, Rapports d'investissements, [En ligne]. [www.telefilm.ca/fr/telefilm/rapports-d-investissements] (Consulté le 14 septembre 2016).

Fonds des médias du Canada

Compilation: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec, avec la contribution de la Table de concertation de l'industrie du cinéma et de la télévision de la Capitale-Nationale, réunit dans ce rapport des données relatives à l'industrie audiovisuelle de la région de la Capitale-Nationale du Québec. L'information porte sur la production cinématographique et télévisuelle, le soutien à l'industrie, la main-d'œuvre et l'exploitation cinématographique.